

Convention Cadre Pluriannuelle Action Cœur de Ville de Morlaix

ANNEXES



LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 - Délibérations concordantes des organes délibérant des collectivités :

Délibération n° DAG 18-03-01 du conseil municipal de la Ville de Morlaix en date du 5 juillet 2018 ;
Délibération n° D18-094 du conseil communautaire de Morlaix Communauté en date du 2 juillet 2018 ;

Annexe 2 – Dossier de candidature au programme « Action Cœur de Ville » ;

Annexe 3 – Etudes déjà menées et contrats en cours ;

Annexe 4 – Annuaire des contacts clefs ;

Annexe 5 – Installation du comité de projet ;

Annexe 6 – Plan du périmètre d'étude ;

Annexe 7 – Fiches de synthèse des actions matures :

AM 1 – Doter le centre-ville de Morlaix d'un schéma de référence ;
AM 2 – Connexion de la ville haute à la ville basse par une liaison mécanique ;
AM 3 – Requalification de la voie d'accès au port ;
AM 4 – Réhabilitation du musée des Jacobins, Musée de France ;
AM 5 – Développement du rayonnement de la maison Penanault ;
AM 6 – Réaménagement du parking de la rampe Saint-Nicolas ;
AM 7 – Création d'un « troisième lieu » de rencontres culturelles à dominante littéraire ;
AM 8 – Création d'un Office de commerce et recrutement d'un manager de centre-ville ;

AM 9 – Réhabilitation d'une friche en « Espaces jeunes entreprises » ;
AM 10 – Reconversion de la Manufacture royale des tabacs (Espace des sciences et SEc/W, plate-forme culturelle interdisciplinaire).

Annexe 1 - Délibérations concordantes des organes délibérant des collectivités

Envoyé en préfecture le 11/07/2018
 Reçu en préfecture le 11/07/2018
 Affiché le 11 JUIL. 2018
 ID : 029-212901516-20180705-DAG180301-DE

VILLE DE MORLAIX Département du Finistère	EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS SÉANCE DU JEUDI 5 JUILLET 2018
<i>Date de convocation</i> 28 juin 2018	<u>Présidente</u> : Agnès LE BRUN.
<i>Question</i> n° DAG 18-03-01	<u>Étaient présents</u> : Agnès LE BRUN ; Bernard GUILCHER ; Marie SIMON-GALLOUÉDEC ; Alain TIGRÉAT ; Georges AURÉGAN ; Charlotte JULIE ; Jean-Charles POULIQUEN ; Marlène TILLY ; Yvon PRÉMEL ; Chantal MINGAM ; Bernard FOULER ; Christiane LÉON ; Yvon SALEUN ; Janick BUDET ; Françoise YVON-VANDREDEN ; Alain HAMONO ; Serge MOULLEC ; Yann LE GALLIC ; Estelle NICOLAS ; Alain DANIELLOU ; Muriel GUILLOU ; Sonia CHAMPROUX ; Jean-Pierre CLOAREC ; Jean-Paul VERMOT ; Ismaël DUPONT ; Sarah NOLL ; Hervé GOUÉDARD ; Claire THOMAS.
<i>Rapporteur :</i> Agnès LE BRUN	
<i>Nombre de conseillers en exercice</i> : 33	<u>Ont donné procuration</u> : Annie PIRIOU à Sonia CHAMPROUX ; Olivier THOMAS à Georges AURÉGAN ; Élisabeth BINAISSE à Jean-Paul VERMOT ; Valérie SCATTOLIN à Ismaël DUPONT.
<i>Nombre de conseillers présents</i> : 28	<u>Absente</u> : Tumaini MULAKI.
<i>Nombre de conseillers votants</i> : 24	Secrétaire de séance : Bernard GUILCHER

> PROGRAMME ACTION CŒUR DE VILLE – SIGNATURE DE LA CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE DU PROGRAMME « ACTION CŒUR DE VILLE »

Vu l'instruction du gouvernement en date du 10 janvier 2018, relative au lancement du programme « Action Cœur de Ville » annoncé par le Premier ministre et le Ministre de la Cohésion des territoires les 14 et 15 décembre 2017 ;

Vu le dossier de candidature de la Ville de Morlaix ;

Vu le courrier en date du 6 avril 2018, par lequel le Ministre de la Cohésion sociale confirme que la Ville de Morlaix a été sélectionnée dans la liste des 222 villes françaises éligibles au programme ;

Vu le courrier en date du 25 mai 2018, par lequel la Ville de Morlaix, ensemble Morlaix Communauté, réaffirment leur intention de prendre part à ce programme ;

Vu l'installation le 14 mai 2018, par le Sous-préfet de Morlaix, du comité de projet ;

Vu le modèle de convention cadre conjointement établi par le ministère de la Cohésion des territoires et le Commissariat général de l'égalité des territoires ;

Considérant que le programme morlaisien « Action Cœur de Ville », en concordance avec le projet de territoire communautaire, s'ancre autour des axes principaux de redynamisation de l'habitat, du commerce de proximité, des services et de la mobilité, axes qui guident également l'esprit du programme et justifient sa sélection ;

Considérant qu'en l'état, un certain nombre de projets contribuant à la revitalisation du centre-ville ont été recensés et résumés dans le document de candidature susvisé ;

Considérant que l'opportunité pour la Ville de Morlaix, soutenue par l'intercommunalité, de devenir un partenaire privilégié de l'État dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », suppose la signature rapide d'une convention cadre pluriannuelle, identifiant les projets de revitalisation du centre-ville selon leur degré de maturité ;

Considérant que la convention cadre pluriannuelle a pour objet de présenter les grandes orientations qui reflètent la stratégie globale, partagée par la Ville de Morlaix et Morlaix Communauté et qui vise le renforcement de l'attractivité du centre-ville de Morlaix ;

Considérant que les éléments de la convention cadre « Action Cœur de Ville » sont à transmettre au comité régional d'engagement pour le 4 septembre 2018 ;

Les membres de l'assemblée délibérante, à la majorité (24 pour, 8 abstentions):

- valident le principe de la signature d'une convention cadre ;
- autorisent Madame le Maire à signer ladite convention cadre « Action Cœur de Ville » et ses éventuels avenants.

Le Maire,



Agnès LE BRUN



Morlaix Communauté
Séance du 2 juillet 2018
Délibération D18-094

L'an deux mille dix-huit, le deux juillet à dix-sept heures trente, le Conseil de Communauté s'est réuni à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Morlaix, sous la présidence de Monsieur Thierry Piriou.

Date de la convocation : 25 juin 2018

Nombre de membres en exercice : 52

Nombre de membres titulaires présents : 38

Nombre de pouvoirs : 7

Nombre de représentations: 2

Nombre de votants : 47

Secrétaire de séance : Véronique Pereira

Étaient présents : **Botsorhel** : Valérie Le Denn **Carantec** : Jean-Guy Guéguen, Clotilde Berthemet **Guerlesquin** : Gildas Juiff **Guimaëc** : Pierre Le Goff **Henvic** : Christophe Micheau **Lanmeur** : Anne-Catherine Lucas **Lannéanou** : Michèle Beuzit **Le Cloître Saint-Thégonnec** : Véronique Pereira **Le Ponthou** : Pierre-Yves Minec **Locquéolé** : Guy Pouliquen **Locquirec** : Gwenolé Guyomarc'h **Morlaix** : Agnès Le Brun, Bernard Guilcher, Georges Aurégan, Marlène Tilly, Alain Tigréat, Jean-Charles Pouliquen, Christiane Léon, Sarah Noll, Ismaël Dupont **Pleyber-Christ** : Thierry Piriou **Plouégat-Moysan** : François Giroto **Plouezoc'h** : Yves Moisan **Plougasnou** : Nathalie Bernard, Thierry Desmarres **Plougouven** : Yvon Le Cousse, Bernadette Auffret **Plouigneau** : Rollande Le Houérou, Béatrice Picart **Plourin-lès-Morlaix** : Françoise Barbier, Claude Poder **Saint-Jean-du-Doigt** : Maryse Tocquer **Saint-Martin-des-Champs** : François Hamon, **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Françoise Raoult, Marc Madec **Sainte-Sève** : Yvon Hervé Taulé : Hervé Richard

Avaient donné pouvoir : **Morlaix** : Annie Piriou à Christiane Léon, Marie Simon-Gallouedec à Marlène Tilly **Plouigneau** : Bernard Le Vaillant à Rollande Le Houérou **Saint-Martin-des-Champs** : Françoise Fer à Françoise Barbier, Serge Le Pinvidic à François Hamon **Saint-Thégonnec Loc-Éguiner** : Solange Creignou à Françoise Raoult **Taulé** : Annie Hamon à Hervé Richard

Étaient représentés : **Plouégat-Guerrand** : Christian Le Manach à Annie Loneux **Plounéour-Menez** : Jean-Michel Parcheminal par Clotilde Roux

Étaient absents excusés : **Garlan** : Joseph Irién **Morlaix** : Jean-Paul Vermot **Pleyber-Christ** : Martine Dilasser **Plouigneau** : Joëlle Huon **Plourin-lès-Morlaix** : Guy Pennec

Objet : Programme Action Cœur de ville

Rapporteur : Thierry Piriou

Vu l'instruction du gouvernement du 10 janvier 2018, relative au lancement du programme Action Cœur de Ville annoncé par le Premier ministre et le Ministre de la Cohésion des territoires les 14 et 15 décembre 2017 ;

Vu le dossier de candidature de la ville de Morlaix ;

Vu le courrier du 6 avril 2018, par lequel le Ministre de la Cohésion des territoires confirme que la ville de Morlaix a été sélectionnée dans la liste des 222 villes françaises éligibles au programme ;

Vu le courrier du 25 mai 2018, par lequel la ville de Morlaix, ensemble Morlaix Communauté, réaffirment leur intention de prendre part à ce programme ;

Vu l'installation le 14 mai 2018, par le sous-préfet de Morlaix, du comité de projet ;

Vu le modèle de convention cadre conjointement établi par le ministère de la Cohésion des territoires et le Commissariat général de l'égalité des territoires ;

Considérant que le programme morlaisien Action Cœur de Ville, en concordance avec le projet de territoire communautaire, s'ancre autour des axes principaux de redynamisation

de l'habitat, du commerce de proximité, des services et de la mobilité, axes qui guident également l'esprit du programme et justifient sa sélection ;

Considérant qu'en l'état, un certain nombre de projets contribuant à la revitalisation du centre-ville ont été recensés et résumés dans le document de candidature susvisé ;

Considérant que l'opportunité pour la ville de Morlaix, soutenue par l'intercommunalité, de devenir un partenaire privilégié de l'État dans le cadre du programme Action Cœur de Ville », suppose la signature rapide d'une convention cadre pluriannuelle, identifiant les projets de revitalisation du centre-ville selon leur degré de maturité ;

Considérant que la convention cadre pluriannuelle a pour objet de présenter les grandes orientations qui reflètent la stratégie globale, partagée par la ville de Morlaix et Morlaix Communauté et qui vise le renforcement de l'attractivité du centre-ville de Morlaix ;

Considérant que les éléments de la convention cadre Action Cœur de Ville sont à transmettre au comité régional d'engagement pour le 4 septembre 2018 ;

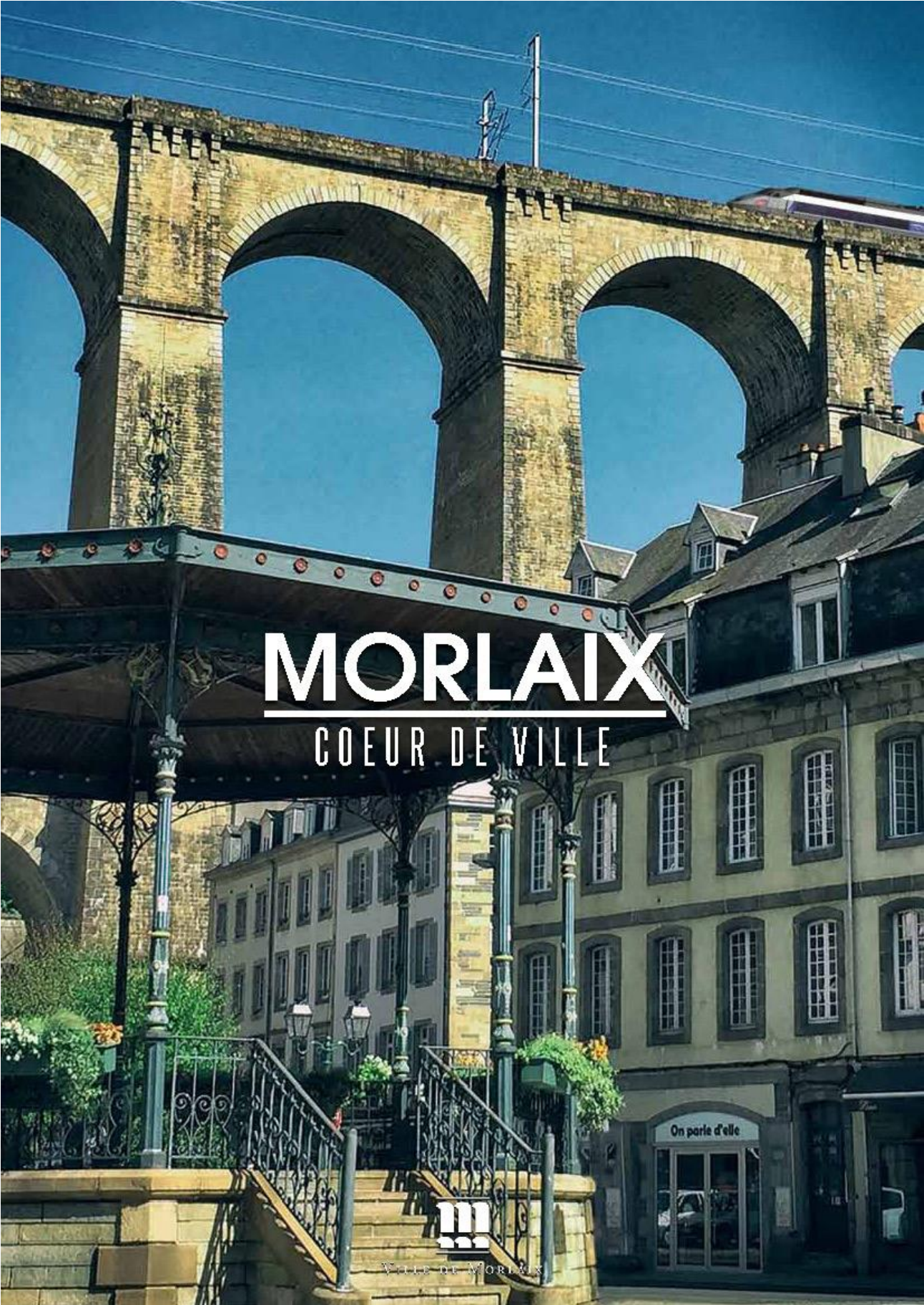
Il est proposé au Conseil de Communauté :

- . d'approuver le principe de la signature de la convention cadre Action Cœur de ville,**
- . d'autoriser le Président ou son représentant, à signer ladite convention cadre et ses éventuels avenants à venir.**

Décision du Conseil : adopté à l'unanimité



Le Président,
Thierry Piriou



ÉDITO



Morlaix, contrainte entre les deux métropoles, Brest la péninsulaire et Rennes tournée vers Paris, appartient à cette strate de villes moyennes menacée par la désertification et dont le maintien dynamique est pourtant nécessaire pour assurer la cohésion territoriale du Nord du Finistère.

Assurer son présent et écrire son avenir s'inscrit dans un projet politique exigeant et ambitieux. Nous portons à travers cette mue la qualité des services rendus à la population tout autant que la pérennisation des équipements existants associée à la création de nouvelles structures.

C'est ce que souhaite affirmer cette présentation lucide, réaliste et ambitieuse.

Agnès LE BRUN, Maire de Morlaix
le 12 février 2018


Agnès LE BRUN -

MORLAIX, ÉTAT DES LIEUX

Forte d'une situation géographique favorable en fond d'estuaire, « entre terre et mer », entre la Manche au nord et les Monts d'Arrée au sud, entre deux pays traditionnels bretons au passé riche, le Léon à l'ouest et le Trégor à l'est, la ville de Morlaix s'est développée au fil de l'histoire, sur un promontoire dominant la confluence de deux rivières. Plaque tournante du commerce en Basse-Bretagne et un des principaux ports français à la Renaissance, Morlaix, peuplée de 15 600 habitants (population totale), est aujourd'hui la ville centre d'une communauté d'agglomération de 65 000 habitants.

Dotée de diverses fonctions structurantes institutionnelles (Sous-Préfecture, tribunal d'instance, centre hospitalier, CCI), économiques, culturelles (Théâtre, Musée), sportifs et universitaires (IUT), qui induisent des charges de centralité, la commune de Morlaix tient son rang de chef-lieu d'arrondissement et garde une certaine attractivité, notamment grâce à ses infrastructures de transport (Pôle d'Échanges Multimodal, aéroport, port), à la Ligne ferroviaire Grande Vitesse qui la place désormais à 3h de Paris en train, et à la proximité de la voie express.

Considérée comme une ville moyenne, elle doit cependant faire face au phénomène nouveau de la métropolisation autour de Brest et Rennes et aux difficultés persistantes de l'économie agricole et agroalimentaire en Bretagne, pourvoyeuse d'emplois dans le Pays de Morlaix, territoire à dominante rurale. Elle est par ailleurs confrontée comme la plupart des villes moyennes en France à une baisse de population au centre-ville, au vieillissement de la population et du parc de logements, mais aussi au développement accéléré et anarchique des zones commerciales dans les communes périphériques limitrophes.

Depuis 2008, des actions ont été engagées par la municipalité pour renforcer l'attractivité de la ville.

Les travaux de déploiement, avec un an d'avance, de la fibre optique en partenariat avec « Orange » qui s'est engagé sur fonds propres, vont se terminer à la fin de l'année 2018. L'ensemble du territoire communal sera donc couvert à brève échéance par le réseau Internet à très haut débit, puissant facteur d'attractivité, de développement économique et de renforcement de la qualité de vie personnelle et professionnelle.

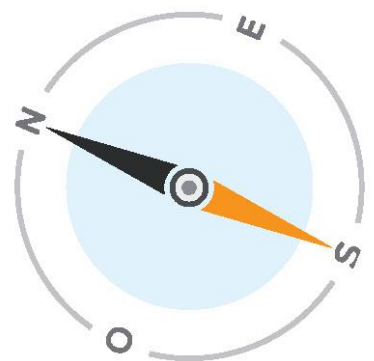
Par ailleurs, la mise en place d'un Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) du Site Patrimonial Remarquable du centre-ville, le premier dans le Finistère, permettra de préserver les quelques 150 maisons à pans de bois recensées et de maintenir ainsi une identité bâtie sur un parcellaire médiéval. Le site d'implantation encaissé du cœur historique de Morlaix entre confluence de rivières et collines est le support d'éléments patrimoniaux spécifiques, comme les « combots », jardins en terrasses successives (combots) adaptés au relief à l'arrière des bâtiments anciens, ou encore les venelles, qui desservent les propriétés dans les côteaux et constituent un véritable circuit touristique.

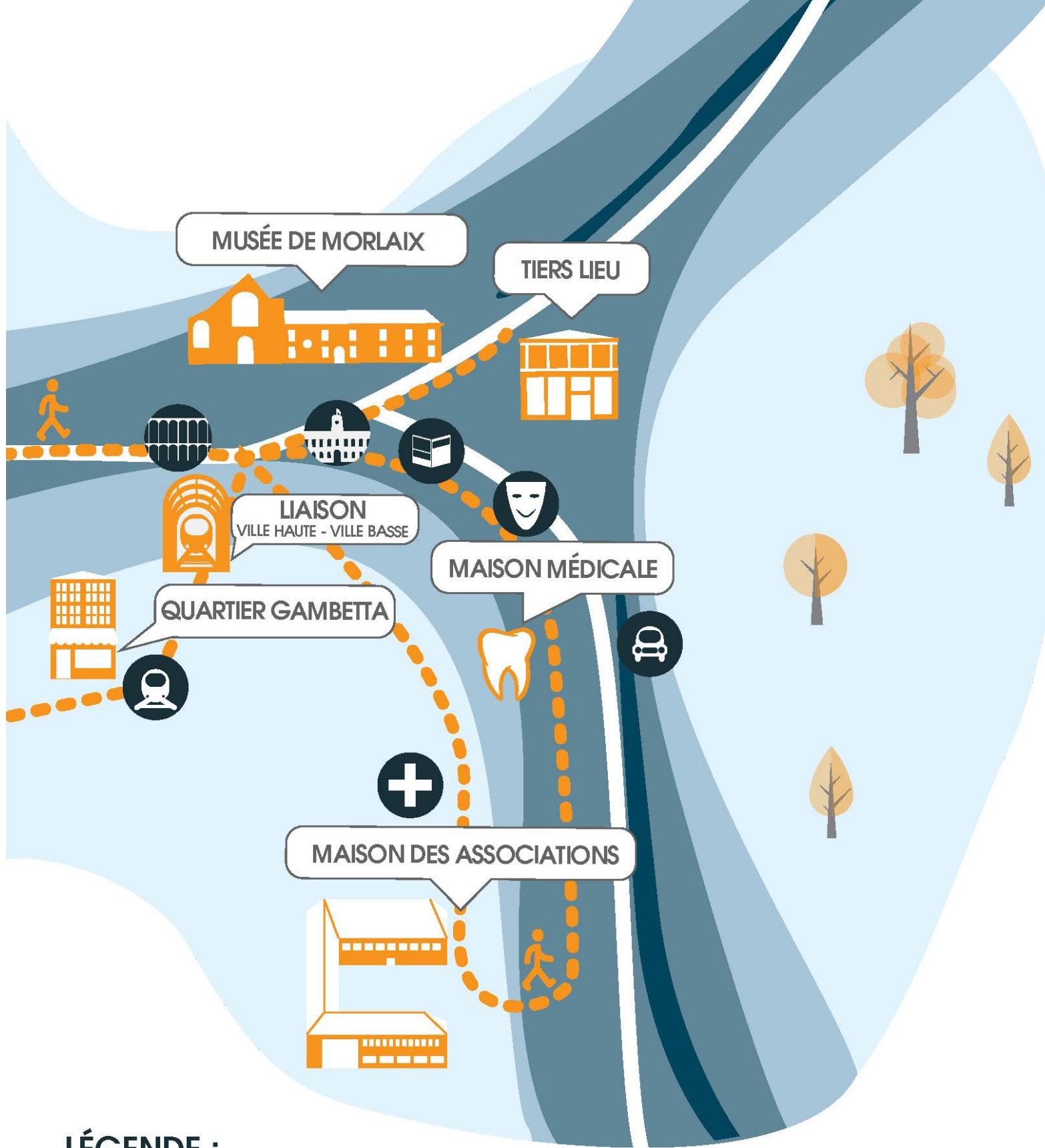
Une étude d'opportunité du secteur sauvegardé réalisée en 2015 a montré toute la richesse du patrimoine de Morlaix. Elle a également mis en lumière les menaces et les risques qui pèsent sur ce patrimoine (vacance commerciale, insalubrité et périls sur de nombreux logements, manque d'entretien de certains bâtiments et murs de soutènement). Le PSMV du Site Patrimonial Remarquable vise à répondre à cet enjeu de préservation.

Le projet de territoire de Morlaix Communauté à l'horizon 2025, qui prévoit de conforter le pôle urbain de la ville centre en particulier dans les domaines des transports et de l'habitat, aidera dans ses compétences la Ville de Morlaix à répondre aux multiples défis qu'elle doit relever.

Un cycle de grands travaux de requalification urbaine a été lancé et c'est littéralement l'écriture du Morlaix de demain qui a été effectuée et peut se résumer en quelques mots : préservation et valorisation de la spécificité patrimoniale, réalisation de grands projets structurants à dominante Culture et Mobilité.

PLAN





LÉGENDE :



ÉLÉMENTS STRUCTURANTS EXISTANTS



ÉLÉMENTS STRUCTURANTS EN PROJET



THÉÂTRE DU PAYS DE MORLAIX



PARKING



VIADUC



IUT



GARE DE MORLAIX / PEM



MÉDIATHÈQUE «LES AILES DU TEMPS»



MAIRIE



CENTRE HOSPITALIER

LIAISON

VILLE HAUTE / VILLE BASSE

UN ENJEU MAJEUR POUR LA VILLE

La caractéristique principale du site de la Ville est la présence de l'embouchure de ses deux rivières, qui se jettent dans la mer en ayant creusé un profond talweg dans le plateau.

La Ville s'est d'abord développée au niveau bas du talweg, située sur les deux rives du port, et petit à petit, est remontée sur les versants pour ensuite s'étendre sur le plateau. Le développement du chemin de fer a conduit à la construction du magistral Viaduc, qui franchit ce fond de ria et qui, outre le centre historique et le port de plaisance, fait partie intégrante et itinérante du site.

Toute une histoire... 1893-2018 : 125 ans de réflexion.

Le premier projet date de 1893. Depuis, les projets se sont succédés...

Le tunnel existant qui relie la partie haute, où se trouve la gare ferroviaire, et la partie basse de la Ville, le centre-ville, a été creusé dans les années 1905-1908, et appartient à la Ville.

La société TIM propose, en 2013, deux ascenseurs qui seraient nécessaires, adossés au Viaduc. Pour mémoire, le Viaduc est propriété de Réseau Ferré de France, ce qui rend, d'emblée l'option hasardeuse.

En 2013, un compte rendu d'expertise par la société Égis Tunnels, atteste de l'intérêt d'une réhabilitation du tunnel existant.

La Ville de Morlaix et Morlaix Communauté, dans le cadre de sa compétence transport, dès le 4 juillet 2016, par délibération, entérinent la nécessité d'une liaison verticale Ville haute – Ville basse, pour créer les conditions favorables à l'attraction des investisseurs, par une connexion renforcée avec le centre-ville.

Ce point est un axe majeur de la feuille de route du projet de territoire de Morlaix Communauté « Trajectoire 2025 ».

Pourquoi une remontée mécanique ?

Toutes les études ont démontré les enjeux liés au rapprochement de la Ville basse et de la Ville haute. Une liaison rapide (environ 2 minutes) permettrait le développement du secteur de la gare, participerait au changement d'image et au désenclavement de ce secteur. Il s'agit donc d'un outil de lutte contre la précarisation du commerce et de l'habitat du centre-ville, un facteur actif de développement économique et touristique et enfin de la valorisation patrimoniale du centre historique de la Ville.



LIAISON

VILLE HAUTE / VILLE BASSE

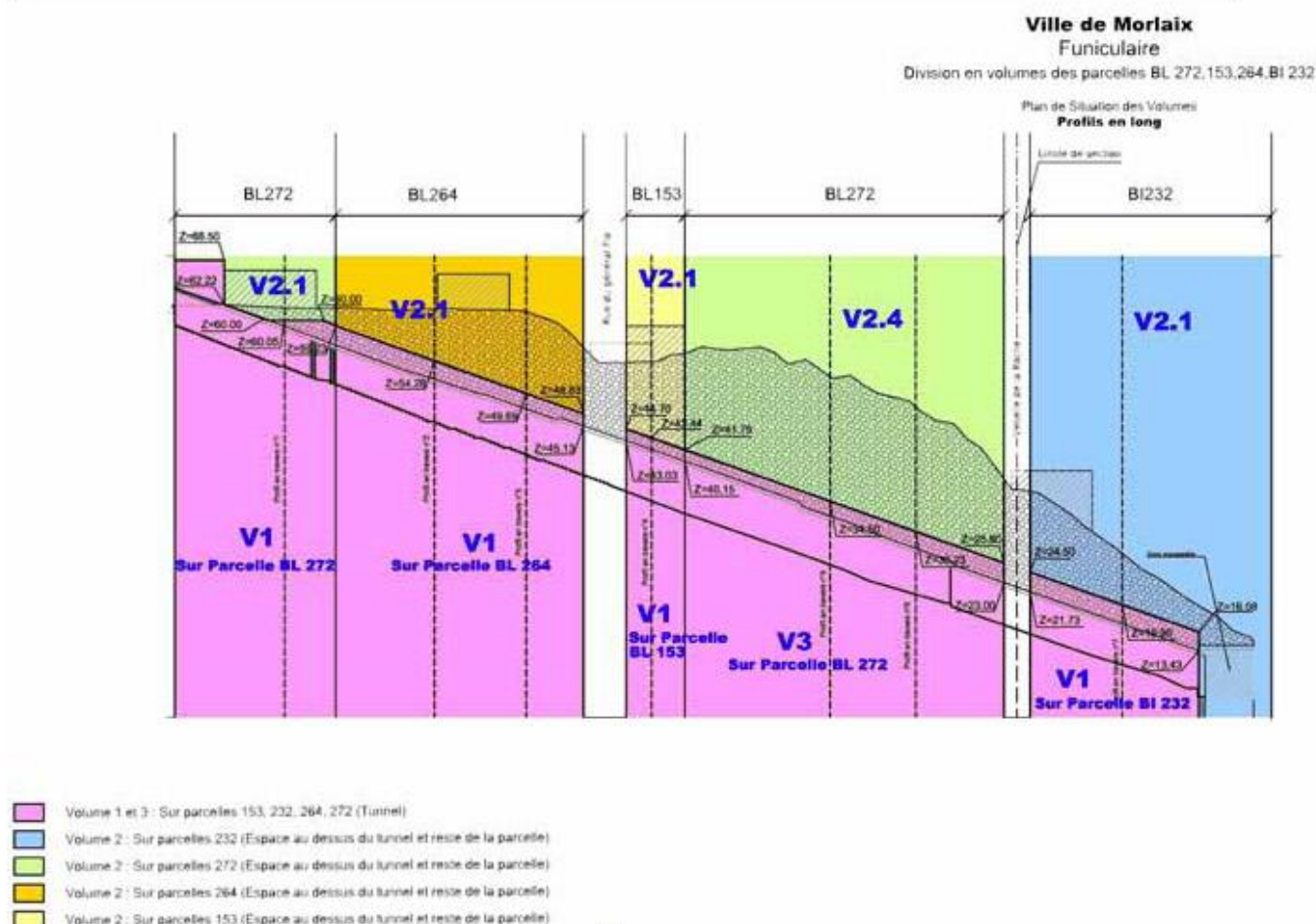
UN ENJEU MAJEUR POUR LA VILLE

Le tunnel existant, dans sa partie basse du centre-ville, débouche dans un immeuble avec au rez-de-chaussée un commerce. Cet immeuble situé juste au pied du Viaduc donne directement sur la Place des Otages, qui est également la Place de la Mairie.

Dans le cadre du projet d'intérêt général, il serait envisagé l'acquisition de l'immeuble et la réalisation de travaux pour l'accueil du public.

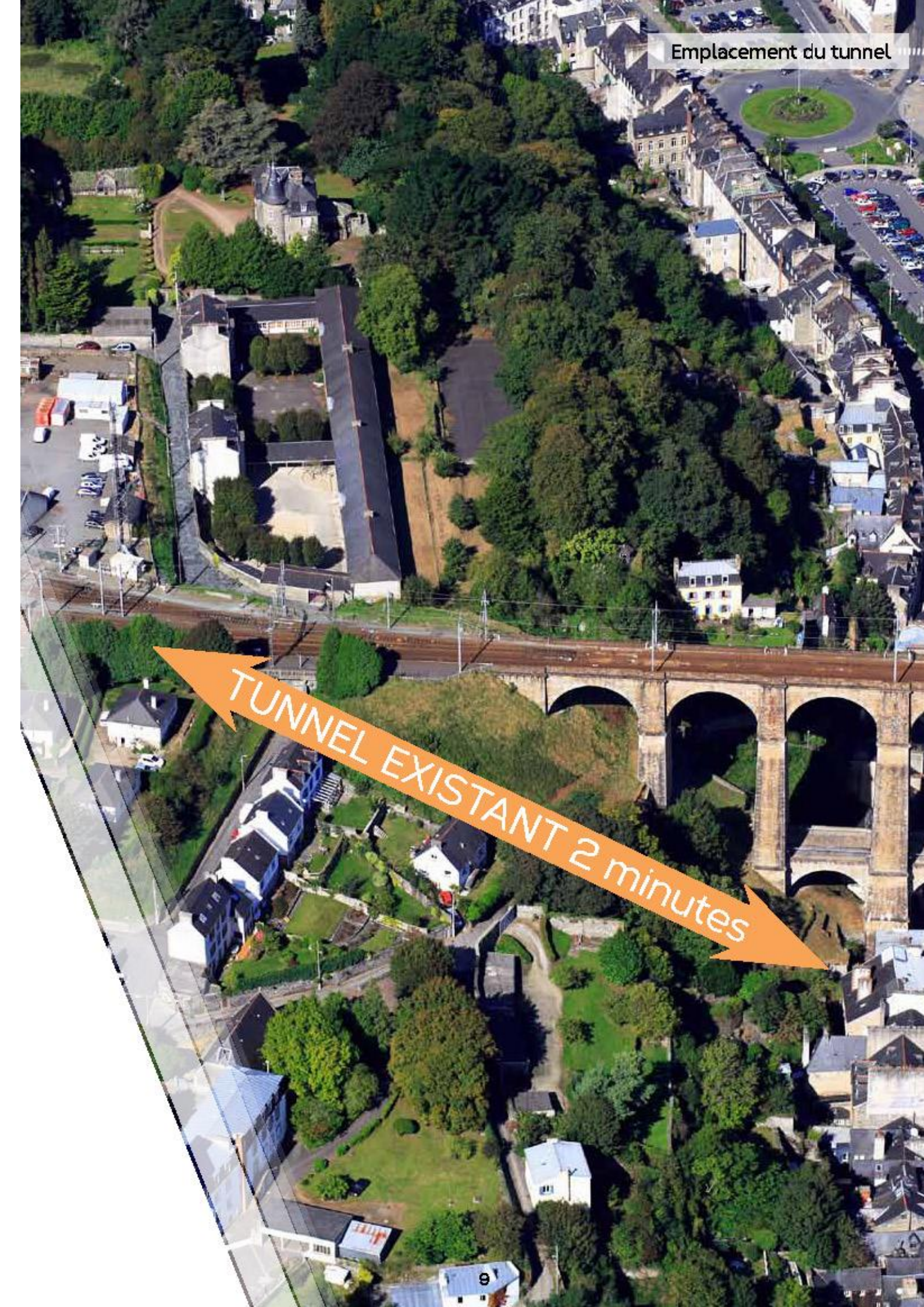
Dans sa partie haute, le tunnel débouche à proximité immédiate de la gare. Pour ce faire, la Ville, en partenariat avec l'EPF (Établissement Public Foncier) a acquis des parcelles en vue de créer une « entrée de funiculaire », avec une structure architecturale légère (type Montmartre).

L'estimation globale serait, quelle que soit la solution retenue de cette liaison, d'environ 5 millions d'euros (estimation 2015).



Emplacement du tunnel

TUNNEL EXISTANT 2 minutes



QUARTIER DE LA GARE

ÎLOT GAMBETTA

Ce projet spécifique s'inscrit dans un vaste projet d'ensemble de requalification constitué par le quartier de la gare, la voie d'accès au port et la constitution d'une liaison Ville haute / Ville basse au départ du Pôle d'Échange Multimodal vers le pied du viaduc.

L'îlot Gambetta, acquis par la Ville via l'EPFR, d'une surface d'un peu plus de 5000m² permettra la construction d'environ 55 à 70 logements collectifs (130 logements / hectare environ) et de commerces en pied d'immeuble le long de la rue Gambetta. La déconstruction en est d'ores et déjà effective.

La hauteur des bâtiments veillera à une bonne intégration dans l'environnement direct du site de projet préservant son identité architecturale. Un espace public sera aménagé en face de la gare, de part et d'autre de la nouvelle voie traversant l'îlot, créant deux placettes à l'angle des rues Gambetta et Armand Rousseau qui pourra permettre l'implantation de commerces.

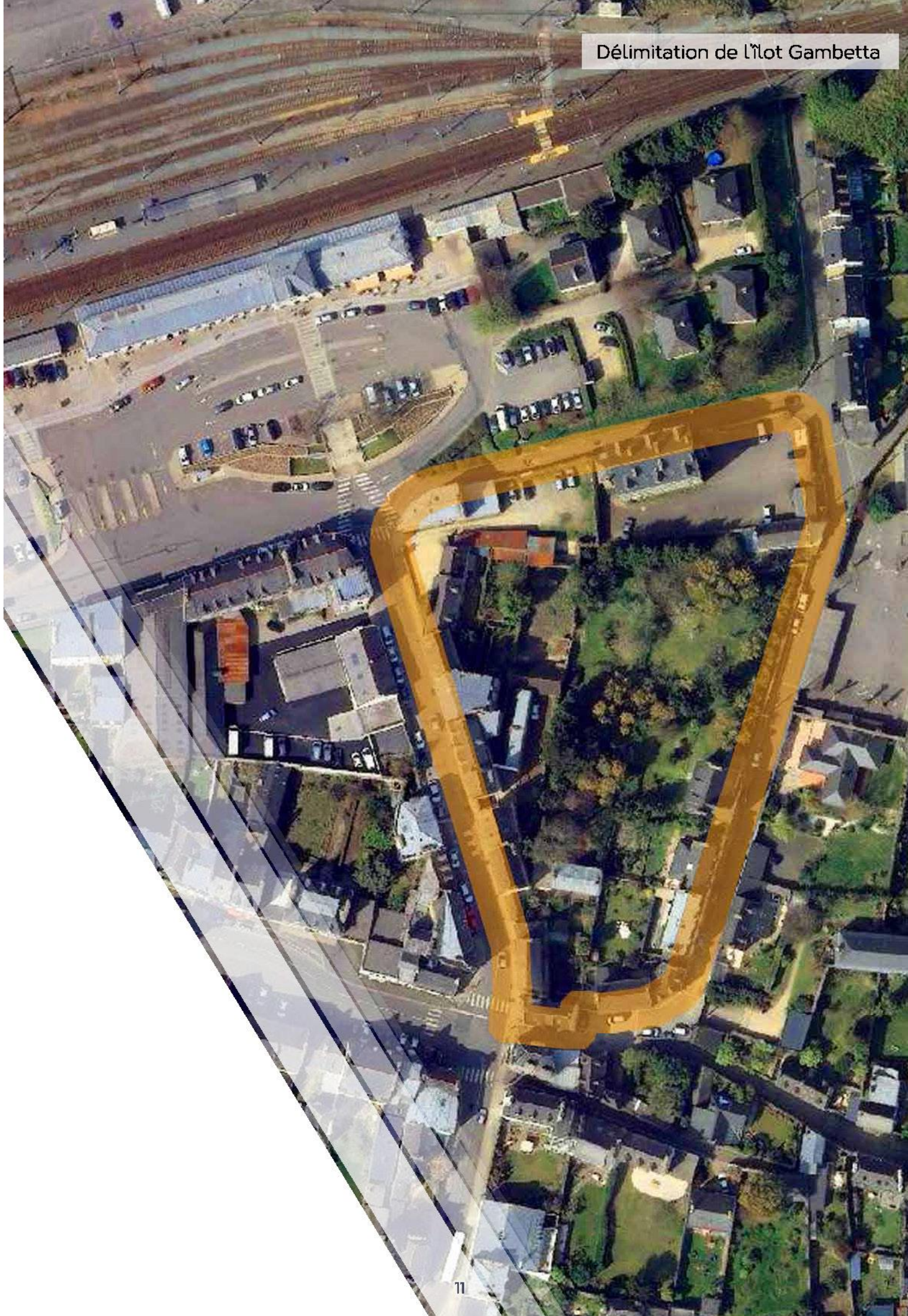
Une attention particulière sera portée à l'intégration paysagère, architecturale et urbaine du projet à l'échelle de l'îlot et du grand paysage.

À noter que la commune limitrophe de Saint-Martin-des-Champs, s'est engagée dans une démarche de requalification du quartier en prolongement du PEM, conformément aux orientations du projet de Territoire.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Déjà réalisé : coût d'acquisition démolition : 2,5 M€





CENTRE-VILLE

LES VENELLES

La Ville a voulu mettre en valeur son patrimoine architectural et historique. Dans ce but, elle a élaboré 5 circuits pour une mise en valeur des venelles avec un départ de l'office de tourisme pour chaque parcours. La ville de Morlaix a été classée 3^e dans le top 5 des «randonnées urbaines» du comité régional du tourisme.

Les différents circuits sont signalés et balisés de manière à guider les touristes tout au long de leur promenade par des plaques de rues ainsi que des pupitres qui fournissent les explications sur les sites ou sur les architectures remarquables.

Ces randonnées permettent aux visiteurs de flâner et découvrir l'histoire de la cité du Viaduc, en passant par le port, les maisons à pans de bois dites «à Pondalez» ou encore par la maison de la Duchesse Anne.

Ces liaisons douces contribuent au développement des liaisons transversales et verticales.

Besoins : ingénierie (schéma de mobilité)



Venelle aux prêtres

CENTRE-VILLE

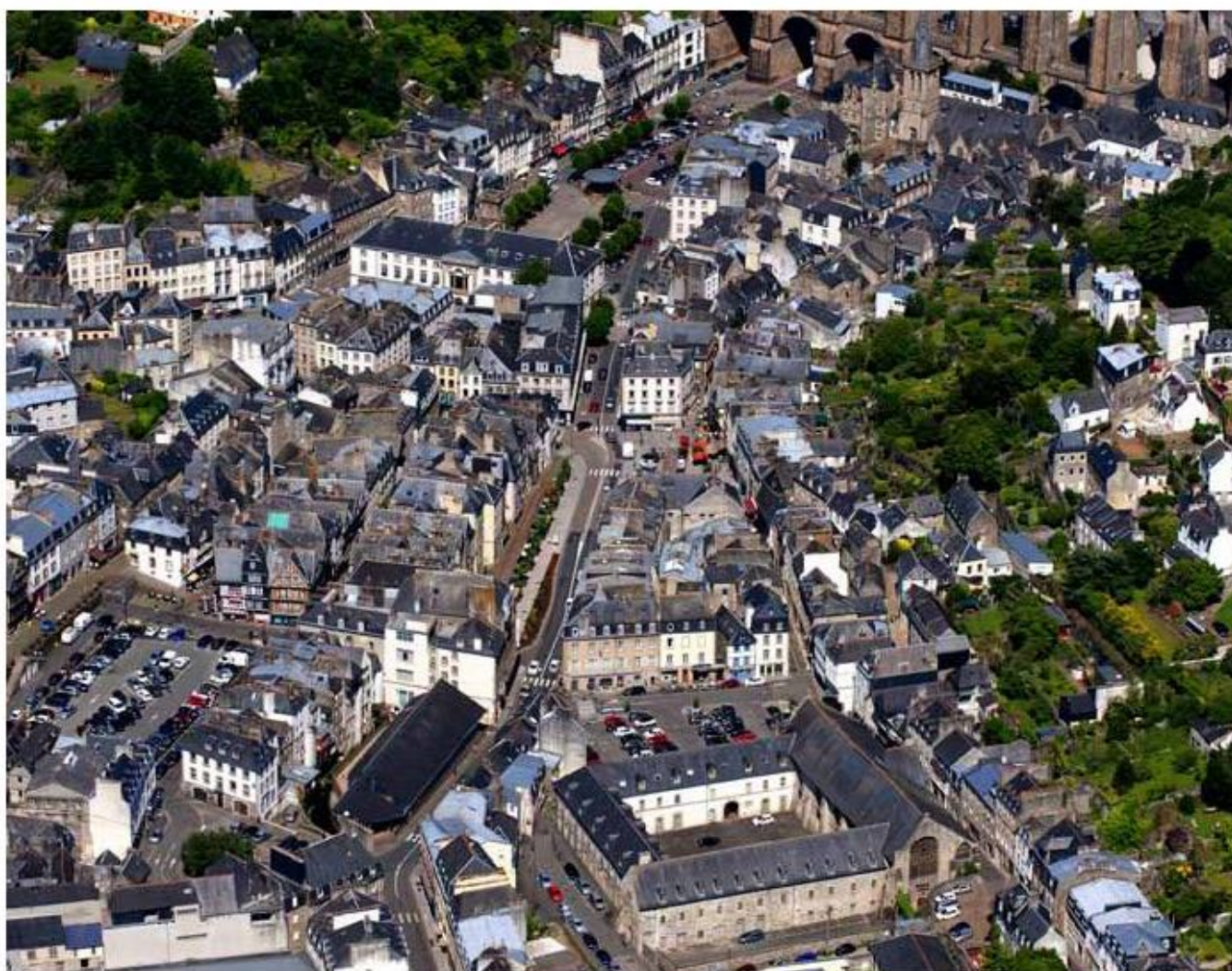
QUARTIER DU CENTRE

L'hyper-centre a été repensé au début des années 90, avec la volonté de réguler la circulation sur deux axes qui vont passer plus de 6000 véhicules/jour, et, qui au vu des nouveaux modes de déplacement n'est plus d'actualité.

Cette réflexion devra se faire aussi en prenant en compte les voies de communication entre la mairie, le port, la Manufacture des Tabacs et l'Office du tourisme qui se trouvent dans ce panoramique plus long que large de forme ovoïde.

D'autre part, les embranchements avec cette figure que ce soit les rues Gambetta, Bresle, Aiguillon, quai de Léon et quai de Tréguier devront s'adapter à ce nouvel environnement et considérer les différents modes de déplacement.

Besoins : ingénierie (plan de circulation)



LE MUSÉE DES JACOBINS

Actuellement en cours : la réhabilitation du Musée des Jacobins

Le Musée de Morlaix est un musée municipal doté du Label « Musée de France », installé au sein du Couvent des Jacobins depuis plus d'un siècle. Les locaux actuels sont totalement inadaptés à la conservation des œuvres et à la mise en place d'un projet scientifique et culturel. La Ville de Morlaix a donc lancé un projet d'envergure en lien avec le pays de Morlaix dès 2010.

Deux maîtrises d'œuvre travaillent sur le projet depuis 2015 et 2018 : l'Atelier Novembre Architecture sur l'aménagement architectural et muséographique global, et l'Agence De Ponthaud (ACMH) sur la restauration de l'Église ainsi que sur la restauration de la toiture.

Les architectes ont voulu redonner au Musée toute sa splendeur et le rendre attractif afin que cet équipement puisse s'inscrire pleinement dans l'économie du territoire breton entre Pont-Aven et le Fonds Leclerc à Landerneau.

Coût prévisionnel global - hors parvis : 14 M€ TTC

1^{ère} PHASE : FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES

La future entrée du Musée se fera par la porte de l'Église. Le Musée abritera sur 3028 m² de surface : un accueil, une boutique, un parcours muséographique, une salle d'exposition temporaire, une salle de conférence auditorium, une salle d'animation, des locaux administratifs, ateliers et réserves.

Des fouilles archéologiques préventives sont prévues à partir de mai 2018 dans la partie Église du Musée.

Le chantier, dans sa phase 1 (construction des réserves), devrait démarrer en octobre 2018. Le planning prévisionnel de l'opération s'étale à ce jour jusqu'en 2021, les œuvres ne devant pas quitter le site, il s'agit de phases de chantier à tirolr.

PROJET : PARVIS

Le projet du futur parvis sera rendu aux piétons sur 1 800 m². Le sol du parvis sera traité avec des dalles de granit de textures et de dimension variables. Des bancs permettront de créer une respiration urbaine.

Le futur parvis constitue à la fois le lien entre le Musée et le cœur de Ville. Sa réalisation n'est pour l'instant pas prévue dans l'opération de réhabilitation du Musée.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Besoins : ingénierie et financement



Légende : Vue aérienne sur le parvis et l'entrée principale du musée des Jacobins
Crédits : © menomenoplu / ATELIER NOVEMBRE / sculpture de Bernar Venet

CENTRE-VILLE

LE TIERS-LIEU

Le concept de tiers-lieu a été développé dans les années 1980 par le sociologue américain Ray Oldenburg constatant l'intérêt de recréer des lieux d'échange. Il se rapporte à un lieu identifié dans la cité comprenant des espaces où les individus peuvent se rencontrer, se réunir et échanger de façon informelle.

Dans les faits, pour régénérer la citoyenneté autour du savoir, les expériences de bibliothèques « tiers-lieu » ont abouti à des projets différents en raison de la réalité hétérogène des territoires.

C'est pourquoi, soucieuse de préparer demain avec tous les Morlaisiens, la Ville de Morlaix a inséré dans son programme urbanistique la création d'un tiers lieu adapté au potentiel, et à la demande culturelle, sociale, économique et événementielle de son territoire.

Un lieu de rencontres

La Ville souhaite créer un lieu calme et convivial avec une large amplitude d'ouverture quotidienne rythmée par les activités et leurs connexions avec les différents espaces de la cité, y compris avec les accès aux réseaux sans fil à haut débit. Le lieu aura pour but de partager la richesse des fonds documentaires et artistiques de la collectivité grâce aux collections de ses trois bibliothèques et de sa réserve muséale.

Cet objectif conduit la ville à promouvoir un forum moderne autour de la lecture, l'écriture, la narration, la description, la perception et la découverte autour de thèmes, de débats et d'expositions ponctuelles et variées.

Enfin, le projet a aussi pour vocation, via le numérique, d'être interactif avec tous les contributeurs et tous les publics de la communauté de Morlaix.

Un lieu atypique

Acquis par la Ville en 2017, ce bâtiment vacant en entrée de ville, de la fin du 19^e siècle, est remarquable par sa façade « art déco » sobre et éclairée, ses structures métalliques intérieures, poteaux à encorbellement, poutres et garde-corps rappelant le style Baltard ou Faidherbe, puis par ses deux niveaux supérieurs à balcons formant un vaste puits de lumière sur le rez-de-chaussée de plain-pied donnant pignon sur rue.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Coût des travaux estimé : 1 M€



CENTRE-VILLE

MAISON DES ASSOCIATIONS

La Ville compte 262 associations couvrant très largement les activités sociales, culturelles, sportives et de loisirs du territoire.

Cependant, les lieux épars et parfois inadaptés mis à disposition des associations ne permettent pas des collaborations et des partenariats efficaces. La commune envisage donc un lieu unique et clairement identifié pour optimiser l'initiative civique et permettre aux acteurs de la vie associative de réaliser pleinement leur objet social.

Un lieu d'énergie

Il s'agira d'un point de rassemblement dynamique pour les bénévoles du territoire visant à promouvoir un lien social fort entre les associations, en permettant une mise en réseau efficace des différents pôles du territoire. Il convient de favoriser un équilibre entre les pôles et d'ouvrir un guichet unique par l'entrée de la rue de Brest dont la comodalité est aisée pour faciliter le fonctionnement quotidien, pratique et logistique des associations.

Un lieu de rayonnement

En transformant l'image d'une entrée de ville disqualifiée, la Ville propose d'aménager en un lieu agréable et adapté, un immeuble existant de 3000 m². La maison des associations, avec son enclos paysagé, a pour vocation, à travers une gouvernance partagée, d'être un lieu de rencontre et d'échange, entre associations et citoyens, un lieu d'écoute des projets, un lieu d'information pour les habitants de Morlaix et potentiellement d'y héberger la Mission Locale.

Imaginé comme un « cluster », le projet veut participer de la résorption de la précarité de ce quartier pour accompagner des collaborations durables, innovantes et structurantes.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Coût d'acquisition : 250 K€

Coût des travaux : à estimer



CENTRE-VILLE

MAISON MÉDICALE

L'offre médicale actuelle doit être tournée vers une démarche de prévention plus large et mieux structurée afin de contrer le phénomène de désertification médicale et de fluidifier les parcours de soins et de santé de la population de tous âges.

L'intervention publique s'avère donc nécessaire pour créer un équipement de service médical de proximité, adapté et évolutif, accompagnant la revalorisation de la profession médicale et le renforcement de ses modes de pratiques coopératives.

Anticiper les risques de désertification

Ce lieu doit inciter à la sédentarisation des jeunes praticiens et perpétuer l'offre de soins, de santé et de bien-être dans toute la Ville.

Le projet contribue à pérenniser les activités de proximité existantes telles que les pharmacies, laboratoires d'analyses médicales, services paramédicaux à la personne, commerces de bio-santé, sans oublier l'hôpital public, le CCAS et l'organisme de sécurité sociale.

Une action durable

Actuellement vacant, le site pressenti pour aménager une « maison médicale » au cœur de la cité a une surface de 271 m² en rez-de-chaussée d'un immeuble, bien desservi et accessible au 31 et 33 rue de Brest.

Les modalités d'implantation, le choix des offres de santé, de soins, seront co-construits en partenariat actif avec les acteurs de terrain.

Enfin, aux atouts constitués par le cadre de vie et les équipements du centre-ville, la collectivité adjointra au projet toutes les mesures d'incitations financières et logistiques adaptées pour faciliter l'implantation de nouveaux praticiens.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Coût d'acquisition : 250K€



A LOUER
CHAMBRE
CARRÉ
MURÉE

FC
22 26 28 29 30

A LOUER
CHAMBRE
CARRÉ
MURÉE

1000

1000

1000

CENTRE-VILLE

HABITAT

La ville de Morlaix possède un patrimoine remarquable qui lui a permis d'être la seule ville du Finistère à être classée Site Patrimonial Remarquable (5 en Bretagne).

Cette situation particulière (plus de 150 maisons à pans de bois) est un fort levier d'attractivité touristique. Cependant les coûts de rénovation et de réhabilitation sont sans comparaison avec ceux de la construction neuve et ne facilitent pas de nouvelles installations.

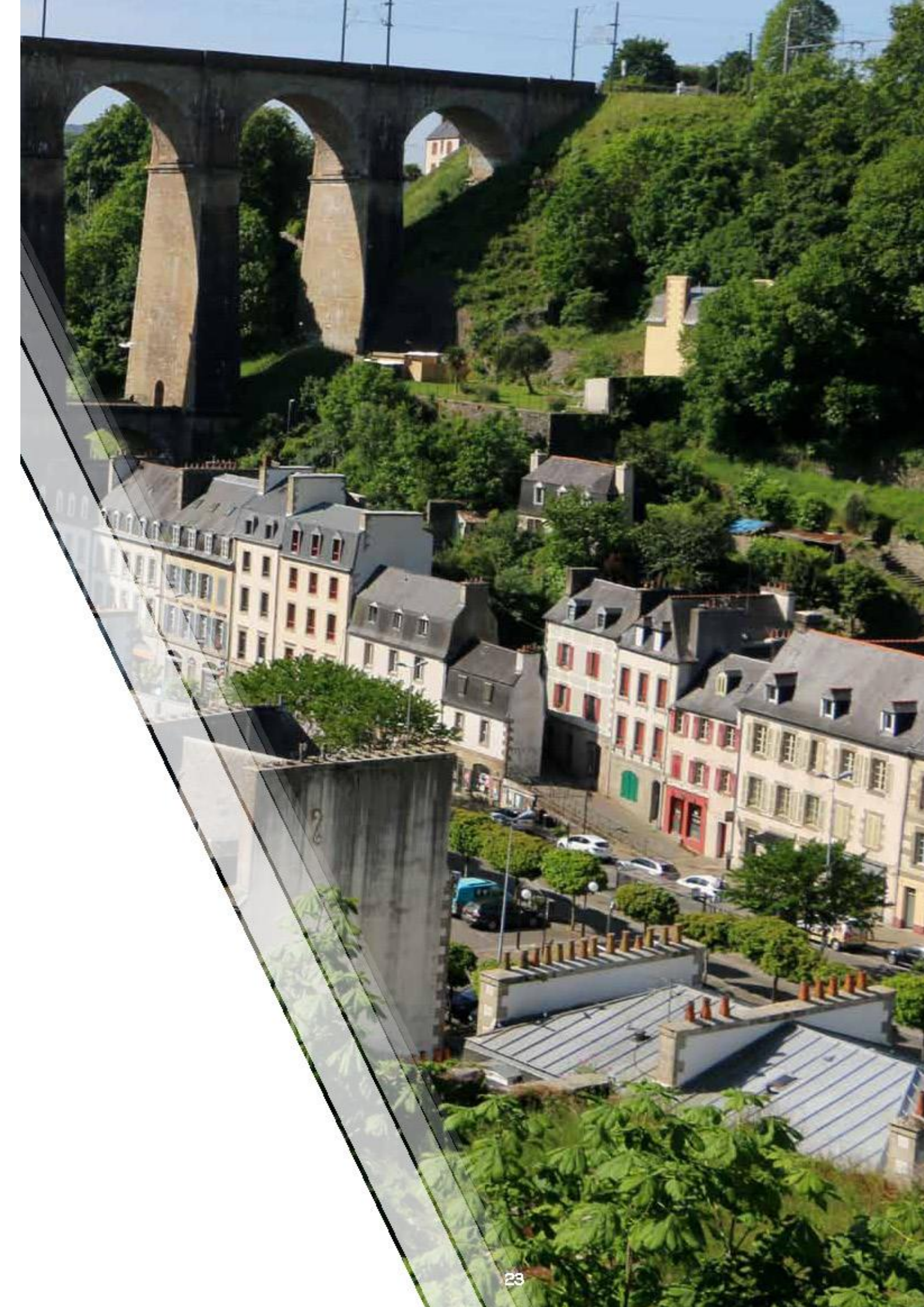
Par conséquent, les aides et subventions ainsi que l'accompagnement sont indispensables pour restaurer la mixité sociale, endiguer le phénomène de vacance et résorber l'habitat indigne – deux plaies – qui nuisent à l'image de la ville.

L'enjeu est donc de répondre à la forte demande de familles et de seniors qui veulent revenir en centre-ville et sont freinés dans leur désir d'accession par les spécificités de l'habitat ancien, tout particulièrement l'absence d'ascenseurs dans de nombreux immeubles R+4 et de parkings dédiés.

Le projet consiste tout d'abord en une aide à l'installation d'ascenseurs lors d'opérations soit d'acquisition/réhabilitation, soit de rénovation dans le parc privé, et d'autre part un soutien pour l'acquisition d'immeubles vacants et très dégradés.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Coût d'acquisition et travaux : 1 M €



CENTRE-VILLE / PORT

PARVIS PENANAULT

La maison Penanault abrite l'Office du tourisme de la ville de Morlaix et se situe dans un cheminement qui va de la mairie au port et à la Manufacture des Tabacs.

Afin d'améliorer les abords de la maison Penanault, sa visibilité et son inscription dans un parcours horizontal, allant du Musée à la Manufacture des Tabacs, il a été prévu de réaliser un parvis intégrant au niveau de la façade une avancée sur la voie de circulation ainsi que sur le trottoir face au parking Cornic.

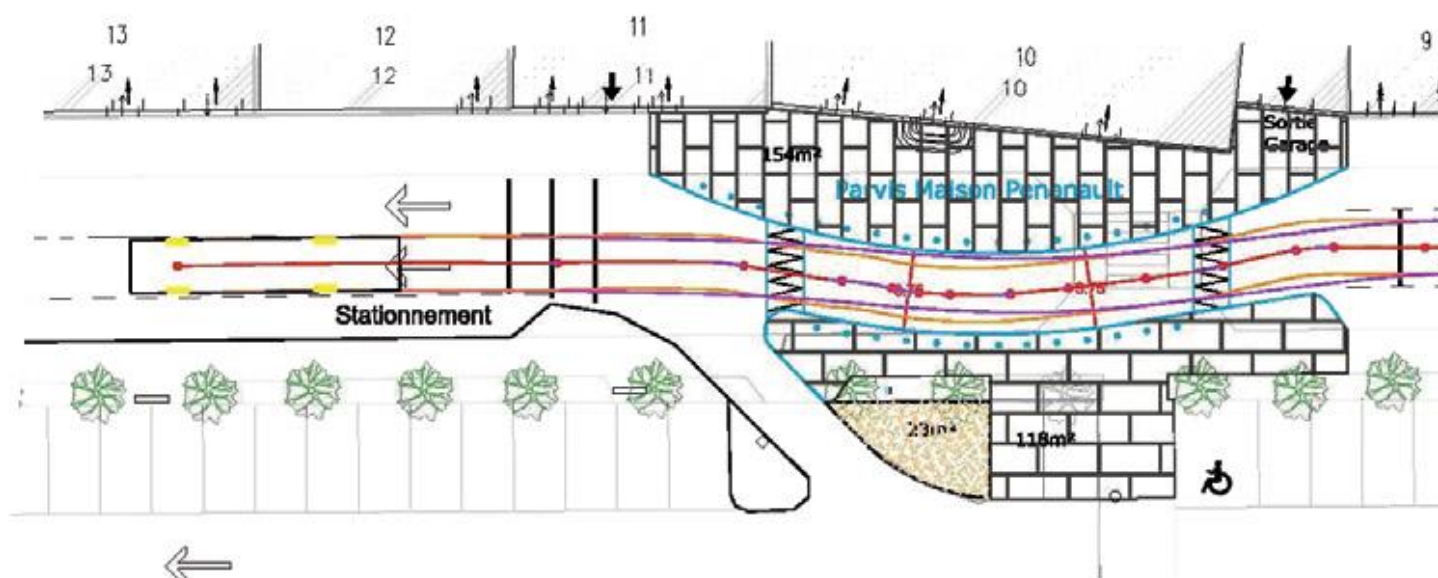
Cet aménagement, à considérer dans une globalité de requalification urbaine, intégrera du côté mairie un arrêt pour les cars de tourisme afin de répondre aux demandes faites à l'Office du tourisme du Pays de Morlaix.

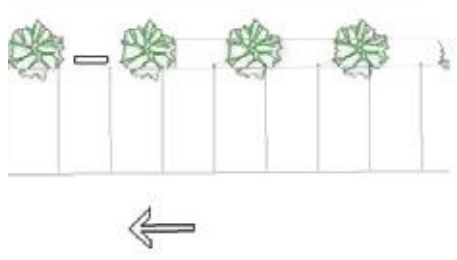
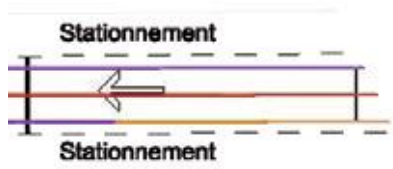
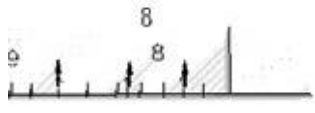
De l'autre côté, un élargissement du trottoir pour sécuriser les usagers de l'Office du tourisme ainsi que les PMR et une meilleure connexion avec le parking sous barrières.

Ces extensions engendreront un rétrécissement de la chaussée avec création d'un plateau surélevé afin de créer une circulation apaisée au droit de la maison Penanault et une meilleure gestion des circulations douces et piétonnes.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Coût des travaux : 150 K €





RAMPE SAINT-NICOLAS

L'espace urbain de la « rampe Saint-Nicolas », situé au nord du centre-ville de Morlaix constitue un axe important de la commune d'une surface d'environ 9 000 m², qui devrait bénéficier d'un projet d'architecture paysagère.

Aujourd'hui constitué en partie d'un parking non aménagé, cet endroit a l'apparence d'une « friche » dont la partie basse est utilisée en stationnement et répond au besoin d'accès à un service public, la CAF.

À l'Est de la « rampe Saint-Nicolas » se situe le parc paysager de la Vallée de Ty-Dour, la « rampe Saint-Nicolas » étant l'élément de jonction qui permettrait d'assurer la liaison par un cheminement piéton entre un quartier fragile socialement et le centre-ville. Enfin ce projet favoriserait aussi les modes doux via une « coulée verte » allant de l'avenue de Würselen vers le port et le centre-ville de Morlaix.

Cet espace situé dans un rayon de 300m de la Manufacture des Tabacs répond au besoin de stationnement du projet culturel de SEW (cinéma la Salamandre, Espace des sciences et association Wart).

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Coût des travaux : 1,8 M €

Étude paysagère : 150 K €





CENTRE-VILLE / PORT

VOIE D'ACCÈS AU PORT

L'ouverture

du Pôle d'Échange Multimodal en 2017, véritable point d'entrée de la Ville par la voie ferrée, ainsi que l'arrivée de la Ligne à Grande Vitesse (LGV), placent la Ville de Morlaix à 3h de Paris.

Cet axe important, en provenance de la RN12 et constituant côté nord, l'une des entrées de la Ville, relie Saint-Martin-des-Champs vers Carantec et le centre-ville de Morlaix. Cette voie requalifiée sera le premier élément pour améliorer l'accès au nouveau pôle culturel de la Manufacture et de l'IUT de Morlaix reliant ainsi ce nouveau quartier au centre-ville de Morlaix.

L'aménagement de cette desserte, tant pour les véhicules légers, les poids lourds et surtout les transports en commun, constitue un enjeu majeur d'aménagement global de la Ville et l'extension de son centre-ville vers le secteur du port et de la Manufacture des Tabacs.

Dès l'arrivée de la LGV en 2017, c'est une hausse de fréquentation de 19% qui est constatée et 950 000 voyageurs attendus à l'horizon 2020.

L'objectif est donc de créer une voie en prolongement du Pôle d'Échange Multimodal, voie départementale, aménagée de manière sécurisée et d'un gabarit suffisant pour que le transit routier et transport commun se fasse de manière fluide.

Voie partagée aussi, par l'aménagement de cheminements piétons et des modes doux sur un espace partagé, un éclairage réfléchi par LED.

Un enfouissement des réseaux viendra compléter l'aménagement paysager de cet axe important.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Coût des travaux : 1,9 M€

AUBERGE DE JEUNESSE

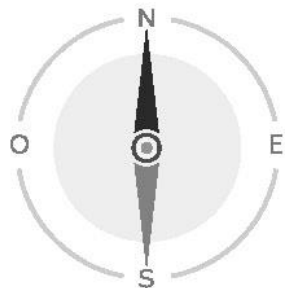
IUT

MANUFACTURE DES TABACS

EPCI

SIÈGE DU JOURNAL
"LE TÉLÉGRAMME"

GARE DE MORLAIX / PEM



 Voie d'accès au port

CENTRE-VILLE / PORT

DÉVELOPPEMENT DU PORT

Le port de plaisance présente la particularité de concerner tant la ville Morlaix mais également Morlaix Communauté, la ville de Saint-Martin-des-Champs et la CCI.

Un schéma d'orientation du site a été réalisé par l'agence d'urbanisme de Brest-Bretagne fixant les principes directeurs du projet urbain-portuaire.

En réaménageant au 21^e siècle ses espaces portuaires, la Ville de Morlaix valorise son image, crée un pôle dynamique et attractif, et améliore la qualité de vie des Morlaisiens.

Dans le prolongement de la connexion du Pôle d'Échange Multimodal, de la requalification de la voie d'accès au port, l'espace portuaire est aujourd'hui essentiellement dédié à la plaisance. Il convient d'intégrer une conception du projet de territoire en réaménageant l'espace portuaire des quais, des berges et de favoriser la déambulation piétonne afin de profiter de la beauté du cadre, et de renforcer la sécurité des piétons.

Le contact ville-port doit être renforcé pour :

- Assurer des services à la population et aux visiteurs
- Créer un espace de vie portuaire
- Conforter des liaisons douces

Ainsi, en moins de cinq minutes, la liaison Gare / centre-ville / Port de Morlaix, permet de saisir une opportunité indispensable pour restaurer une image dynamique de la Ville.

Maître d'ouvrage : Ville de Morlaix

Besoins : ingénierie et travaux



Annexe 3 – Etudes déjà menées et contrats en cours

L'ensemble des études citées dans le corps de la convention (p.11) et des contrats en cours est accessible via ce lien :

<http://urlz.fr/7BbV>

Annexe 4 – Annuaire des contacts clefs

Mairie de Morlaix : 41 place de otages, 29600 MORLAIX – 02 98 63 10 10

- Agnès Le Brun, Maire de Morlaix
 - ✓ secretariatgeneral@villedemorlaix.org
- Chantal Péron, Directrice Générale des Services
 - ✓ ch.peron@villedemorlaix.org
- Fabien Lebrun, Responsable des affaires juridiques
 - ✓ f.lebrun@villedemorlaix.org

Morlaix Communauté : 2b voie d'accès au port, 29600 MORLAIX – 02 98 15 31 31

- Thierry Piriou, Président de Morlaix Communauté
 - ✓ secretariat.president@agglo.morlaix.fr
- Bertrand Révolte, Directeur Général des Services
 - ✓ bertrand.revolte@agglo.morlaix.fr
- Dominique Le Moullec, Directrice Pôle Aménagement-Habitat-Cadre de vie-Mer et Littoral
 - ✓ dominique.lemoullec@agglo.morlaix.fr

Pôle aménagement et territoire de Morlaix (DDTM) : 11 quai de Tréguier, 29600 MORLAIX

- Franck Duboscq, chef du pôle aménagement et territoire de Morlaix – 02 98 62 31 27

Bernadette Laclais Conseil

- Bernadette Laclais
 - ✓ blaclais@gmail.com

EPF Bretagne : 72, Boulevard Albert 1^{er}, CS 90721, 35207 RENNES Cedex 2

- Jean-Christophe Poussin, chargé d'études foncières
 - ✓ jean-christophe.poussin@epfbretagne.fr

Annexe 5 – Installation du comité de projet



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU FINISTÈRE

Elue	Info	Services	Info	Rép
LE BRUN Agnès		Directeur Général des Services		
Cabinet du Maire		Secrétaire Général		
GUILCHER Renant		Affaires juridiques		
SIMON-CALLOUEDEC Mario		Communication		
TIGREAT Alain		Culture		
PIRIOU Annie		Infirmerie		
AUREGAN Georges		Educateur - Via asso - I'PE		
JULIE Charlotte		Fonctionnaires Administratives		
POULIQUEN Jean-Christophe		Techniques - Urbanisme		
TILLY Marlène		Police Municipale		
PREMEL Yvon		Finances		
		Marchés - Assurances		
		Ressources Humaines		
		Cuisine Centrale		
Services	Info	Rép	Sports	
Musée			Langolvas	
Bibliothèque			CCAS - CHPAD - FJT	

Morlaix, le 29 mai 2018

Installation du comité de projet
« Action Cœur de Ville »
Ville de Morlaix

lundi 14 mai 2018 à 15 h 30

M. le sous-préfet installe, en présence de Mme le Maire de Morlaix et de M. le président de Morlaix Communauté, le comité de projet « Action cœur de ville » Ville de Morlaix.

Il rappelle qu'il a été désigné référent départemental de l'État sur ce dispositif. « Action Cœur de Ville ». Ce programme a permis de sélectionner notamment les candidatures des villes de Morlaix et de Quimper dans le département du Finistère.

Il remercie l'ensemble des participants à l'installation de ce comité et invite à un tour de table de présentation.

Les caractéristiques du projet

Mme le Maire de Morlaix rappelle les différentes étapes de réalisation du dossier de sa commune, validé par Morlaix Communauté et qui a conduit à son éligibilité au programme « Action cœur de Ville » piloté par le commissariat général à l'égalité du territoire.

Les différents projets ont été identifiés sous la forme de fiches techniques structurantes afin de mettre en évidence les caractéristiques patrimoniales remarquables de la ville au riche passé médiéval et sa topographie particulière (présence d'un profond talweg en fond de ria et implantation de jardins en terrasses dans le centre historique de la commune autour des venelles et constructions anciennes à l'exemple des 150 maisons à pans de bois).

Plusieurs périmètres urbains ont été définis et certaines de ces opérations sont actées ou en cours de réalisation :

- requalification urbanistique de l'îlot Gambetta avec notamment la construction de logements collectifs et de commerces aux abords du quartier de la gare,
- réflexion sur le plan de circulation du quartier du centre en prenant en compte les voies de communication existantes et les nouveaux modes de déplacement,
- mise en valeur du patrimoine architectural et historique par le biais des circuits touristiques,
- réhabilitation du musée des Jacobins,
- requalification de l'ancienne manufacture des tabacs.

Par ailleurs, sont évoqués les éléments structurants en cours de réflexion et de projet :

- création d'une liaison ville haute / ville basse avec la réhabilitation du tunnel existant,
- création d'une maison des associations et d'une maison médicale, rue de Brest,
- aménagement du parvis Penanault, office de tourisme,
- création d'un tiers lieu culturel et artistique, rue de Paris,
- réhabilitation de la voie d'accès au Port et de la rampe Saint Nicolas avec le réaménagement de l'espace portuaire.

Les projets évoqués traduisent la nécessité de préserver le patrimoine immobilier urbain et de le valoriser par un usage attractif et une meilleure accessibilité. Ces opérations généreront également des emplois (artisans du bâtiment, activités commerciales et touristiques) et vont favoriser la mobilité, la mixité sociale et la qualité environnementale.

La phase de mise en œuvre

Le sous-préfet indique que la phase de préparation du projet est d'ores et déjà bien anticipée dans les diagnostics et études réalisés sur les cinq axes thématiques obligatoires retenus par ce programme et qu'il convient désormais de préparer la rédaction de la convention cadre pluriannuelle dont la phase de déploiement s'étendra jusqu'au 31 décembre 2022.

La convention pourra être approuvée par le comité régional d'engagement et signée par le comité de projet fin septembre 2018.

A l'issue de la phase d'initialisation de la convention (18 mois environ selon le degré d'avancement des opérations identifiées), la phase de déploiement s'engagera sur la base de conventions financières. La ville de Morlaix contractualisera avec l'ensemble des partenaires selon les termes de son programme, détaillé en fiches actions, en précisant notamment les financements et les calendriers prévisionnels pour chaque élément du projet.

Les financements

L'appui aux projets des communes bénéficiaires repose sur des cofinancements apportés par la caisse des dépôts (crédits d'ingénierie), l'action logement et l'ANAH dans le cadre du périmètre ORT (opération de revitalisation du territoire) qui va intégrer ce programme. Les cofinancements de l'État seront mobilisés au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) et du FNADT (fonds national d'aménagement du territoire) au titre du volet territorial du CPER.

Le conseil départemental apportera son soutien financier au cas par cas dans le cadre du contrat de territoire.

L'organisation locale du comité de projet

Mme Chantal Péron est désignée directrice de projet, en sa qualité de directrice générale des services de la ville de Morlaix. Elle assurera le secrétariat général du comité.

M. Franck Duboseq est désigné chargé de projet, en sa qualité de chef du pôle aménagement territoire de Morlaix (DDTM). Il organisera la coordination de l'instruction des étapes du programme et des actions opérationnelles par les différents services de l'État concernés.

Le service territorial de l'architecture et du patrimoine assurera un accompagnement technique et apportera son expertise sur l'ensemble des thématiques engagées et notamment sur les questions de réhabilitation de l'habitat en centre-ville et de valorisation du patrimoine urbain.

Conclusion

Les différents acteurs locaux investis dans ce projet (communes limitrophes, chambres consulaires et associations commerciales) s'accordent pour exprimer leur satisfaction et leur souhait de réussite, et s'engagent pleinement pour la réalisation des opérations prévues.

Une prochaine réunion sera programmée ultérieurement avant la validation de la convention-cadre.

Le sous-préfet de Morlaix



Gilles Quénerhé

Liste des personnes présentes

- M. Gilles Quénéhervé, sous préfet de Morlaix,
- Mme Agnès Le Brun, Maire de Morlaix,
- M. Thierry Piriou, président de Morlaix communauté,
- M. Bertrand Révolte, directeur de Morlaix communauté,
- M. Fabien Le Brun, Ville de Morlaix,
- M. Yves Le Maréchal, directeur adjoint DDIM,
- M. Franck Duboseq, chef du pôle aménagement et territoire de Morlaix,
- Mme Gwenaëlle Autret, pôle aménagement et territoire de Morlaix,
- M. Olivier Thomas, chef du service territorial de l'architecture et du patrimoine,
- M. Roland Picot, caisse régionale des dépôts,
- Mme Joëlle Huon, conseillère départementale du Finistère,
- M. François Hamon, Maire de Saint Martin des Champs,
- M. Marc Rousic, 1^{er} adjoint au Maire de Saint Martin des Champs,
- M. Claude Poder, 1^{er} adjoint au Maire de Plourin lès Morlaix,
- M. Johnny Delepine, conseiller municipal de Plouigneau,
- Mme Sylvie Gourvil, vice présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat
- Mme Isabelle Tanguy, CCIMBO Morlaix,
- Mme Sylvie Le Calonnec, CCIMBO Morlaix,
- M. Jean-Luc Prat, CCIMBO Morlaix,
- M. Xavier Caillaud, conseil de développement,
- Mme Anne Cadiou, UMIH du Finistère,
- M. Guillaume Pellerin, association des commerçants du pays de Morlaix.

COMITE DE PROJET ACTION CŒUR DE VILLE

Courriels

nutriclinique@hotmail.fr

charlotte.dessandier@bretagne.bzh

gerald.leon@actionlogement.fr

jean-christophe.poussin@epfbretagne.fr

umih29@wanadoo.fr

olivier.thomas@culture.gouv.fr

sophie.ollivier@cma29.fr

cochereaupatrick@gmail.com

david.redoute@finistere.gouv.fr

franck.duboscq@finistere.gouv.fr

a.lebrun@villedemorlaix.org

gpellerinhoteldeleurope@orange.fr

gwenaelle.autret@finistere.gouv.fr

roland.picot@caissedesdepots.fr

frlemen@hop.fr

blaclais@gmail.com

ch.peron@villedemorlaix.org

sylvie.lecallonnec@bretagne-ouest.cci.bzh

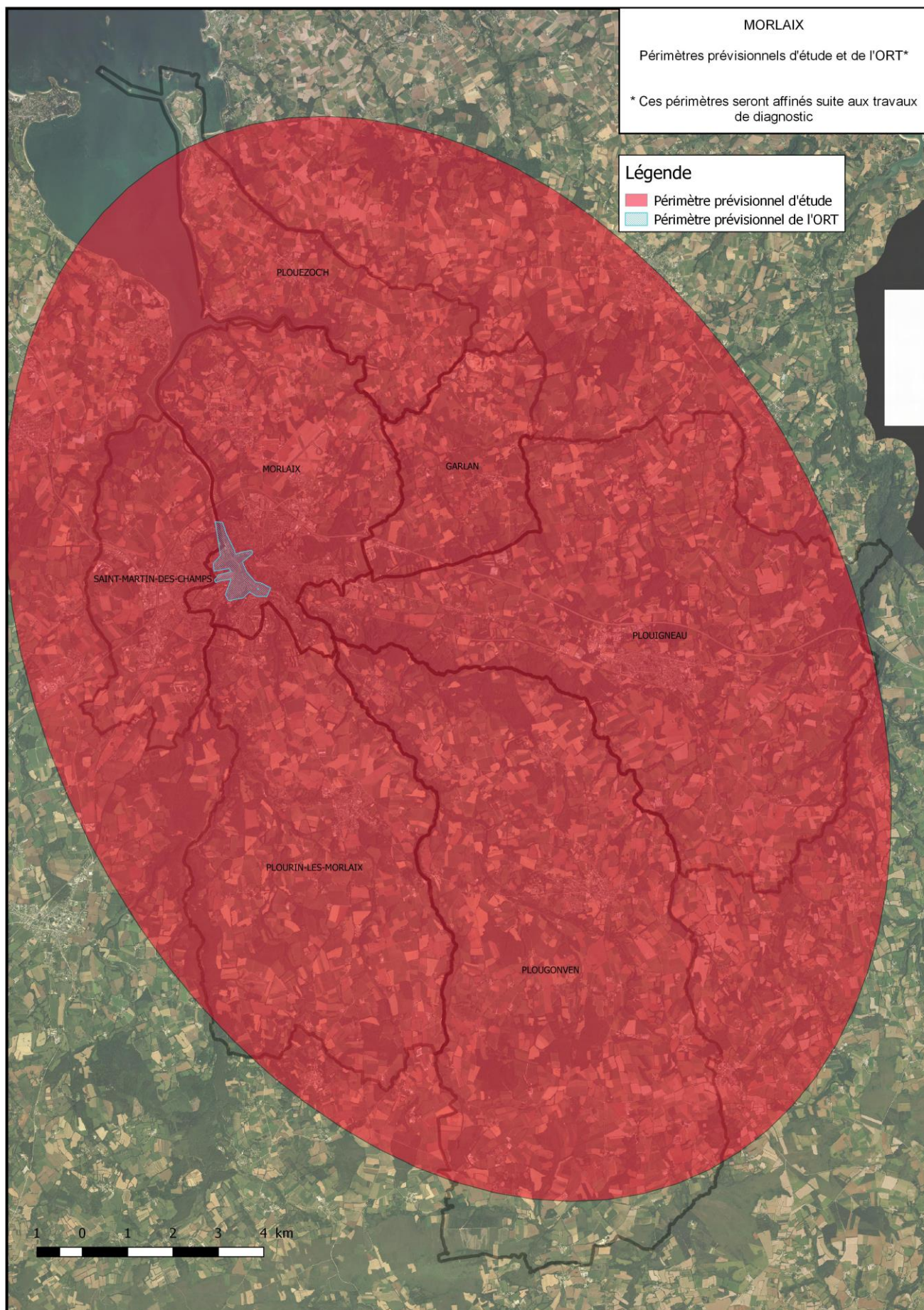
isatanguy@wanadoo.fr

f.hamon@ville-stmartin29.fr

joelle.huon@finistere.fr

thierry.piriou@agglo.morlaix.fr


Annexe 6 – Plan du périmètre d'étude et de l'ORT



Périmètre prévisionnel de l'ORT

N°	Intitulé
1	P.E.M
2	Maison Penanault
3	Parking rampe St Nicolas
4	Manufacture royale des tabacs
5	Musée des Jacobins
6	Troisième lieu
7	Voie d'accès au Port
8	Liaison mécanique ville haute/ville basse

100 0 100 200 300 400 m



Fiche Action Mature 1

Nom de l'action	DOTER LE CENTRE-VILLE D'UN SCHEMA DE REFERENCE	
Axes de rattachement	<p>1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville</p> <p>2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</p> <p>5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs</p>	
Date de signature	21 septembre 2018	
Description générale	Dans le prolongement des diagnostics thématiques réalisés par les collectivités bénéficiaires du programme, ces dernières souhaitent engager une réflexion transversale sur l'avenir du centre-ville de Morlaix et le doter d'un diagnostic complet aboutissant à l'élaboration d'un schéma de référence destiné à en lever les contraintes et à en valoriser les atouts.	
Durée prévisionnelle de l'opération	Septembre 2018 – Juin 2019	
Objectifs	Ce document a vocation à identifier les forces et faiblesses du centre-ville de Morlaix mais aussi toutes les marges de manœuvres disponibles pour contribuer à sa revitalisation, à court, moyen et long termes.	
Collectivité pilote et partenaires financeurs	<p>Ville de Morlaix</p> <p>Morlaix Communauté, Pays de Morlaix, Conseil départemental, Conseil régional, CDC, ANAH, Etat</p>	
Budget global	60 000 € (à affiner)	
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT	[à compléter]
	Pays de Morlaix	[à compléter]
	Conseil Régional	[à compléter]
	Conseil Départemental	[à compléter]
	Ville de Morlaix (MO)	[à compléter]
	Morlaix Communauté	[à compléter]
	CDC	[à compléter]

Indicateurs d'avancement	Mesures mises en œuvre	Effets induits
	Habitat - Lutte contre la vacance des logements	
	Instauration en 2013 d'une taxe d'habitation sur la vacance des logements	Incitation à la vente ou à la location
	Instauration d'un dispositif d'aides financières pour amélioration de l'habitat OPAH en cours : <ul style="list-style-type: none"> - copropriétés et copropriétés dégradées pour des travaux sur les parties communes ; - copropriétés – développement durable. 	Entretien et amélioration du parc de logement privé ; Requalification et remise sur le marché de biens anciennement vacants
	Organisation des 1ères Rencontres de l'immobilier (Morlaix, tu testes, tu restes)	Opération de promotion immobilière visant à faciliter la rencontre entre vendeurs professionnels et acheteurs (1 ^{ère} édition en octobre 2017 : 3 transactions)
	Définition des orientations du PLUiH	En cours d'élaboration
	Gel des taux des taxes locales (TF et TH) entre 2011 et 2016 puis baisse de 1% des taux (TF et TH) en 2017 et 1% du taux TF en 2018	Augmentation du nombre de Déclaration d'intention d'aliéner
Commerces – Equilibre commercial plus juste		
	Nouvelle politique CDAC	Installation limitée des commerces en zone périphérique et frein à l'étalement urbain
	Approbation des orientations de la Politique Locale du Commerce	Redéfinition des objectifs commerciaux pour le centre-ville
	Signature de conventions avec l'EPF	Maîtrise foncière et destruction d'un ancien bâtiment pour reconstruction logements/commerces
	Création du circuit des artisans	Valorisation du patrimoine artisanal morlaisien
	Instauration d'un Fonds de modernisation des enseignes et vitrines commerciales	Mesure d'aide à la rénovation des enseignes et vitrines commerciales

	Mobilité – Développement des connexions intermodales	
	Pôle d'échanges multimodal (PEM)	Fréquentation touristique en augmentation
	Démarche de labellisation « Ville Prudente »	Sécurisation de la circulation du public en centre-ville
	Mise en place d'un stationnement payant et limitation du FPS à 17€	Garantie de rotation des véhicules pour l'accès aux commerces de centre-ville
	Accessibilité – Accès aux services publics, équipements, culture et loisirs	
	Construction d'une résidence DOMITYS	Densification de l'offre de résidence sénior
	Réhabilitation et reconversion progressive de la Manufacture royale des tabacs	Formation d'un nouveau pôle culturel attractif autour de l'innovation et des industries créatives
	Acquisition foncière pour offrir plus de services	Offre de service public dans un lieu d'intérêt architectural (tiers lieu)
	Travaux de déploiement de la fibre optique	Attractivité, développement économique et amélioration de la qualité de vie
	Patrimoine – Protection du patrimoine	
	Classement Site Patrimonial Remarquable et PSMV	Sauvegarde du patrimoine bâti remarquable
	Création du circuit des venelles	Valorisation du patrimoine par des balades urbaines
	Arrêté pour l'affichage sur vitrines vacantes et convention pour effacement des tags	Propreté de la ville et conservation d'une bonne image
	Démarche de labellisation « Ville fleurie » et « Sites et cités de caractère »	Montrer la singularité et les qualités de la ville (Ville en poésie, ville fleurie, Sites et cités de caractère, candidate au label Ville Prudente).
	Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Ville retenue dans le cadre du programme « Action cœur de ville » ; - Accompagnement et engagement des différents partenaires financeurs.

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 1	Doter le centre-ville d'un schéma de référence	Faire un diagnostic approfondi des forces et faiblesses du centre-ville de Morlaix pour restaurer son dynamisme	Septembre 2018	Juin 2019	60 000 € (à affiner)	Ville de Morlaix Morlaix Communauté, Pays de Morlaix, Conseil départemental, Conseil régional, CDC, ANAH, Etat

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	L'Etat	La Région Bretagne	La CDC	[Cofinancier]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	Pascal LELARGE Préfet du Finistère	Loïg CHESNAIS-GIRARD Président	[Représentant]	[Représentant]

Fiche Action Mature 2

Nom de l'action	CONNEXION DE LA VILLE-HAUTE A LA VILLE-BASSE PAR UNE LIAISON MÉCANIQUE
Axes de rattachement	<p>1 – De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville</p> <p>2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré</p> <p>3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions</p> <p>4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine</p> <p>5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs</p>
Date de signature	21 septembre 2018
Description générale	<p>Pour contrer les difficultés topographiques de la ville qui se structure, verticalement, entre la ville haute (gare, plateaux résidentiels) et la ville basse (centre ville, équipements culturels, services publics), mais aussi pour accentuer sa singularité, l'idée de relier les deux centres névralgiques de la ville par une liaison mécanique, vertueuse sur le plan environnementale, est une idée ancienne, dont la matérialisation a commencé au début du 20^{ème} siècle avec la construction d'un tunnel au droit du viaduc.</p> <p>Après études des différentes solutions techniques possibles (liaison mécanique, ascenseur vertical sur un pilier du viaduc), il est apparu que la réhabilitation d'un tunnel existant, propice à la rationalisation des espaces et à la conservation du patrimoine, avec l'implantation interne d'un ascenseur incliné (ou funiculaire) était le dispositif retenu. Ce nouveau mode d'accès aura pour effet de renforcer l'attractivité du centre-ville, d'en améliorer les conditions de circulation (réduction de la circulation automobile), permettrait le désenclavement du quartier de la gare et profiterait aussi et surtout à la population locale (notamment aux personnes qui se rendent à leur travail en train depuis ou vers Morlaix) et aux usagers ponctuels (touristes).</p> <p>Cette opération, intégrée au projet de territoire de Morlaix Communauté, est portée conjointement l'intercommunalité ayant la compétence transport et la Ville, sur le territoire de laquelle le projet a vocation à être exploité.</p>
Durée prévisionnelle de l'opération	48 mois – à actualiser selon les études à entreprendre
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connexions entre le PEM et plus largement le quartier de la gare, avec le centre-ville - Adopter un mode de transport complémentaire pour une liaison rapide (2 minutes) - Favoriser les circulations douces par un mode de transport adapté à la topographie - Développer des conditions favorables à l'attraction pour des investisseurs, pour regagner des habitants et développer les activités économiques et commerciales du centre-ville
Collectivité pilote et partenaires financeurs	<p>Co-maîtrise d'ouvrage (MO) avec Comité de Pilotage conjoint</p> <p>Ville de Morlaix – Morlaix Communauté – Conseil Régional – État</p>
Budget global	8 000 000 € TTC (estimation à affiner)

Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT (via le DSIL)	500.000 € (accord de principe)
	ETAT (via d'autres canaux : ministère des transports, écologie...)	[à compléter]
	Pays de Morlaix	350.000 € (sollicités)
	Conseil Régional	[à compléter]
	Conseil Départemental	[à compléter]
	Ville de Morlaix (MO)	[à compléter]
	Morlaix Communauté (MO)	[à compléter]
	CDC	[à compléter]
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de faisabilité d'une liaison de type funiculaire communiquée en juillet 2018 ; - Projet mature pour un lancement dès réception des études d'approfondissement et des études requises au titre des différentes législations ; - Partenariat engagé entre la Ville de MORLAIX et Morlaix Communauté et validation du principe d'une co-maîtrise d'ouvrage ; - Finalisation de la division en volume en cours ; - Maîtrise foncière de l'espace réservé à la création de la gare « haute » ; - Retour des demandes de subventions sollicitées. 	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Desserte de la ville de Morlaix en 3h avec la LGV a pour effet d'accroître le nombre de visiteurs depuis juillet 2017 ; - Accessibilité renforcée, notamment pour les PMR, des points d'attractivité majeurs du centre-ville ; - Déploiement de la fibre optique sur tout le territoire communal d'ici fin 2018. 	

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 2	Connexion de la ville-haute à la ville-basse par une liaison mécanique	Relier les deux centres névralgiques de la ville (centre-ville et gare).	Septembre 2018 (actualisation des études techniques)	Août 2022	8 000 000 € (estimation à finaliser)	Ville de Morlaix Morlaix Communauté Pays de Morlaix Région Bretagne Département du Finistère État

➤ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	L'Etat	La Région Bretagne	Le Pays de Morlaix]	[Cofinanceur]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	Pascal LELARGE Préfet du Finistère	[Nathalie SARABEZOLLES	Nicolas FLOCH Président	[Représentant]

Fiche Action Mature 3

Nom de l'action	REQUALIFICATION DE LA VOIE D'ACCES AU PORT	
Axes de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs	
Date de signature	21 septembre 2018	
Description générale	<p>Suite à l'ouverture du Pôle d'Échange Multimodal en 2017, il est apparu capital de repenser « la voie d'accès au port », multifonctionnelle, dès lors que cet axe important en provenance de la RN12 permet de relier ledit PEM au centre-ville en passant par le secteur du port.</p> <p>La requalification de cette voie vise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la valorisation de l'une des entrées de la ville ; - l'amélioration de l'accès au site de la Manufacture – destiné à être un pôle culturel attractif – ; - une meilleure desserte pour les véhicules légers, poids lourds et transports en commun ; - un partage qualitatif avec les cheminements piétons, adaptés aux PMR, et les modes doux dans un espace sécurisé. <p>Le projet intègre, sur le plan de la rationalisation paysagère notamment, l'enfouissement des réseaux.</p>	
Durée prévisionnelle de l'opération	15 mois	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les connexions entre le PEM, le port et le centre-ville en favorisant la desserte des pôles attractifs de la ville ; - Développer la desserte pour les véhicules et en particulier les poids lourds et les transports en commun pour désengorger la rue Gambetta, située en plein cœur de ville ; - Favoriser les circulations douces, piétonnes et cyclistes par un aménagement adapté et sécurisé. 	
Collectivité pilote et partenaires financeurs	<p>Ville de MORLAIX</p> <p>Morlaix Communauté – Ville de Saint-Martin-des-Champs – Département du Finistère – État</p>	
Budget global	1 900 000 € TTC	
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT (via le DSIL)	150.000 € octroyés sur la base d'une évaluation du coût des travaux à 600.000 €
	ETAT (via d'autres canaux : ministère des transports, écologie...)	[à compléter]
	Pays de Morlaix	[à compléter]
	Conseil Régional	[à compléter]
	Conseil Départemental	152 014,45 € au titre de la voirie 40 015,20 € au titre de la piste cyclable
	Morlaix Communauté	600 000 € (octroyés sur le principe)
	Ville de Morlaix (MO)	[à compléter]
	CDC	[à compléter]
	Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF)	[à compléter]

Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet mature pour un lancement dès 2018-2019 ; - Signature d'une convention de partenariat entre la Ville et Morlaix Communauté - Précisions participation de la Ville de Saint-Martin-des-Champs et de Morlaix Communauté
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution du taux de motorisation et du taux de déplacements doux ; - Évolution du nombre d'intermodalités ; - Actions mises en œuvre en faveur des modes de partage des mobilités ; - Mode de desserte des points d'attractivité majeurs ; - Taux d'accessibilité des espaces publics pour les PMR ; - Niveau d'efficacité des réseaux, taux de raccordement ; - Retours qualitatifs sur la qualité des équipements et services publics.

⇒ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 3	Requalifier la voie d'accès au port	Requalification multifonctionnelle d'une voie pour améliorer les connexions et favoriser le partage sécurisé de la voie par les usagers	Dernier trimestre 2018 (dont effacement des réseaux dès octobre 2018).	Fin 2020	1 900 000 €	Ville de Morlaix Ville de Saint-Martin-des-Champs Morlaix Communauté Département du Finistère Région Bretagne État

⇒ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	Ville de SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS	Le DÉPARTEMENT du Finistère	[Cofinancier]	[Cofinancier]	[Cofinancier]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	François HAMON, Maire	Nathalie SARABEZOLLES Présidente	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

Fiche Action Mature 4

Nom de l'action	REHABILITATION DES JACOBINS, MUSEE DE FRANCE	
Axes de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs	
Date de signature	21 septembre 2018	
Description générale	<p>Le projet de réhabilitation du musée des Jacobins est un projet structurant tant pour la Ville que pour le territoire. Il s'inscrit, à l'échelle municipale, dans un parcours culturel dense (Maison à Pondalez, Théâtre à l'italienne, Maison Penanault, Manufacture) et marque le point d'entrée du centre-ville qui chemine jusqu'à l'autre extrémité, matérialisée par son pendant intercommunal, la Manufacture royale des tabacs. A l'échelle du territoire, ce projet s'inscrit dans le circuit des musées de Bretagne (Landerneau, Quimper, Pont-Aven), redonnant de sa superbe aux collections. Les enjeux de ce projet sont aussi patrimoniaux. La réhabilitation est aussi l'occasion de restaurer l'église et l'ensemble conventuel, classés au titre des monuments historiques.</p> <p>Un parvis, présentant un stade de maturité inférieur au projet principal de la réhabilitation, devra par ailleurs venir compléter l'ensemble et renforcer la réorganisation des espaces publics.</p>	
Durée prévisionnelle de l'opération	2018-2022	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Exposer l'ensemble des collections ; - Doter le Musée des fonctions nécessaires au développement des missions d'un Musée de France ; - Doubler la fréquentation (80.000 visiteurs par an sont attendus) avec, pour corolaire, une hausse de la consommation en centre-ville (restauration, hébergement,...). 	
Collectivité pilote et partenaires financeurs	Ville de MORLAIX	
	Morlaix Communauté – Pays de Morlaix – Département du Finistère - Région Bretagne – État	
Budget global	11 706 040 € HT, soit 14 047 248 € TTC (hors estimation du parvis)	
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT (via le DSIL)	500.000 €
	ETAT (via d'autres canaux : ministère de la culture (DRAC),...)	25%, soit env. 2 700 000 €
	Pays de Morlaix	800 000 €
	Conseil Régional	500 000 €
	Conseil Départemental	1 025 000 €
	Morlaix Communauté	800 000 €
	Ville de Morlaix (MO)	[à compléter]
	CDC	[à compléter]
	Mécénat	Campagne en cours

Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Fermeture du Musée au public pour commencement des travaux ; - Remise de l'APD ; - Obtention de l'autorisation de travaux MH ; - Début d'exécution des opérations de fouilles archéologiques (début septembre 2018) ; - Lancement de la campagne de mécénat.
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Soutiens du ministère de la culture ; - Poursuite de l'activité du musée (musée hors les murs, prêt de collections...).

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 4	Réhabilitation du Musée des jacobins, Musée de France	Redonner toute sa place et sa splendeur au bâtiment accueillant le musée qu'aux collections.	2018	2022	14 047 248 €	Ville de Morlaix Morlaix Communauté Pays de Morlaix Département du Finistère Région Bretagne État

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	L'Etat	Le Pays de Morlaix]	Le Conseil départemental	[Cofinanceur]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	Pascal LELARGE Préfet du Finistère	Nicolas FLOCH Président	Nathalie SARABEZOLLES Présidente	Représentant]

Fiche Action Mature 5

Nom de l'action	RENFORCEMENT DU RAYONNEMENT DE LA MAISON PENANAULT	
Axes de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions ; 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine ; 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs.	
Date de signature	21 septembre 2018	
Description générale	Située entre l'Hôtel de ville et la Manufacture royale des tabacs, au cœur du fond de la vallée, la maison Penanault accueille l'office du tourisme de la Baie de Morlaix ainsi que le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Afin de valoriser ce bâtiment patrimonial, de renforcer son accessibilité et le lien entre le centre ancien et le secteur du port, le projet s'appuie sur la création d'un parvis. La circulation motorisée sera modifiée et ralentie pour offrir davantage de sécurité aux usagers de l'Office du tourisme et aux PMR. En complément, l'aménagement intègre un espace d'arrêt pour les cars de tourisme. Cette requalification implique une réduction du séquençage des espaces publics offrant une offre plus qualitative.	
Durée prévisionnelle de l'opération	2 mois	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine bâti existant ; - Améliorer le parcours horizontal entre les différents pôles d'attractivité du centre ville, du Musée à la Manufacture ; - Améliorer les conditions de transit et d'accueil des cars de tourisme au sein du centre-ville ; - Développer et sécuriser les espaces et cheminements utilisés par les modes de déplacements doux, piétons et PMR ; - Rendre attractif l'offre de tourisme. 	
Collectivité pilote et partenaires financeurs	Ville de MORLAIX	
	Morlaix Communauté – Région Bretagne - Département du Finistère - État	
Budget global	157 250 € TTC	
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT (via le DSIL)	[à compléter]
	ETAT (via d'autres canaux : ministère en charge du tourisme, de la culture...)	[à compléter]
	Pays de Morlaix	[à compléter]
	Conseil Régional	[à compléter]
	Morlaix Communauté (contrat de territoire)	100.000 € sollicités
	Ville de Morlaix (MO)	[à compléter]
CDC	[à compléter]	
Indicateurs d'avancement	- Projet mature pour un lancement dès 2018-2019	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Classement en SPR et démarche de PSMV ; - Classement en ville touristique ; - Actions mises en œuvre en faveur des modes de partage des mobilités - Taux d'accessibilité des équipements et espaces publics pour les PMR - Nombre et types d'opérations réalisées sur les formes urbaines ou sur les bâtis patrimoniaux - Retours qualitatifs sur la qualité urbaine, des paysages et du patrimoine. 	

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 5	Développement du rayonnement de la maison Penanault	Création d'un parvis devant un bâtiment patrimonial accueillant l'office du tourisme de nature à faciliter la requalification de la partie horizontale du cœur de ville	Réalisable dès 2018	x	157 250 €	Ville de Morlaix Morlaix Communauté Département du Finistère Région Bretagne État

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	[Cofinancier]	[Cofinancier]	[Cofinancier]	[Cofinancier]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

Fiche Action Mature 6

Nom de l'action	RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DE LA RAMPE SAINT-NICOLAS	
Axes de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs	
Date de signature	21 septembre 2018	
Description générale	L'espace urbain baptisé « rampe St Nicolas », d'une superficie de 8 700 m ² , se situe au nord du centre-ville. Il se compose d'un parking en partie aménagé pour les usagers des services de la CAF et du centre-ville, ainsi que des espaces verts dans un état de friche. Un nouvel aménagement est nécessaire, d'une part pour offrir davantage de places de stationnement gratuites en faveur de la desserte du centre-ville et du futur espace culturel de la Manufacture, et d'autre part pour assurer une liaison verte pour les modes doux. Le projet intègre le désenclavement du plateau d'habitation au Nord Est du centre-ville, quartier socialement fragile, en rétablissant leur connexion.	
Durée prévisionnelle de l'opération	10 mois	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'accueil en stationnement gratuit au nord du centre-ville (Environ 300 places) ; - Réhabiliter une friche végétale en projet d'architecture paysagère ; - Améliorer la qualité des espaces publics ; - Encourager le recours aux modes de déplacement doux ; - Désenclaver un quartier socialement fragile. 	
Collectivité pilote et partenaires financeurs	Ville de MORLAIX	
	Morlaix Communauté – Département du Finistère - Région Bretagne – État	
Budget global	1 800 000 € TTC	
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT (via le DSIL)	[à compléter]
	ETAT (via d'autres canaux : ministère des transports, écologie...)	[à compléter]
	Pays de Morlaix	[à compléter]
	Conseil Régional	[à compléter]
	Morlaix Communauté	[à compléter]
	Ville de Morlaix (MO)	[à compléter]
	CDC	[à compléter]
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet mature pour un lancement dès 2018-2019 - Réalisation de l'étude technique prévue pour octobre 2018 (consultation en cours) ; - Demande de subventions à compléter ; 	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution du taux de motorisation et du taux de déplacements doux ; - DSP pour stationnement en centre-ville avec un FPS à 17 € ; - Actions mises en œuvre en faveur des modes de partage des mobilités ; - Mode de desserte des points d'attractivité majeurs ; - Nombre de places de stationnement et taux d'occupation ; - Nombre et types d'opérations réalisées sur les espaces publics ; - Retours qualitatifs sur la qualité urbaine, des paysages et du patrimoine ; - Retours qualitatifs sur la qualité des espaces publics. 	

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 6	Requalification verte du parking de la rampe Saint-Nicolas	Développement d'une offre de stationnement gratuite élargie répondant à des enjeux sociaux et environnementaux	Novembre 2018	Mars 2019	1 800 000 €	Ville de Morlaix Morlaix Communauté Département du Finistère Région Bretagne État

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	[Cofinanceur]	[Cofinanceur]	[Cofinanceur]	[Cofinanceur]
[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]	[Signature]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]	[Représentant]

Fiche Action Mature 7

Nom de l'action	CRÉATION D'UN TROISIEME LIEU DE RENCONTRES CULTURELLES	
Axes de rattachement	3 – Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions 4 – Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs	
Date de signature	21 septembre 2018	
Description générale	Réhabilitation sobre et minimaliste de l'intérieur d'un bâtiment existant et de la façade principale, mise en valeur de ses composants d'intérêt patrimonial intérieur, aménagements et équipements des espaces modulables d'une agora et de deux mezzanines pour la création d'un Troisième lieu de rencontre de lecture.	
Durée prévisionnelle de l'opération	18 mois	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Équiper la ville d'un nouveau lieu de rencontre, de détente et de vie pour les usagers ; - Concilier l'esthétique architectonique du lieu avec la raison d'être de ce projet en procédant à sa conservation et à sa mise en valeur, en gardant la physionomie et le style des ouvrages avec des interventions sobres et minimalistes ; - Vulgariser l'accès à la culture pour tous par le biais des livres et de la lecture sous toutes ses formes à l'occasion d'évènements thématiques autour des sciences, des techniques, de l'histoire, des aventures et de la découverte, de la musique, des arts... dans un volume unique et polymorphe ; - Améliorer les conditions de vie des habitants en créant un lieu et un espace convivial, ouvert, central et polyvalent ; - Contribuer à la dynamisation et à la valorisation du centre-ville par la création d'un lieu adapté au potentiel, à la demande culturelle, sociale, économique et événementielle du territoire ; - Accueillir et créer une nouvelle façon de fréquenter des lieux de lecture, en proposant plus qu'une « simple » médiathèque ; - Maitriser le sort des bâtiments architecturaux en les affectant à un service public. 	
Collectivité pilote et partenaires financeurs	Ville de MORLAIX	
	Morlaix Communauté – Département du Finistère - Région Bretagne – État	
Budget global	1 010 522 € TTC	
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT (via le DSIL)	[à compléter]
	ETAT (via d'autres canaux : ministère de la culture (DRAC),...)	En attente de réponse à la demande de subvention déposée le 27 avril 2018
	Pays de Morlaix	100.000 € sollicité (passage en jury le 21 septembre 2018)
	Conseil Régional	[à compléter]
	Conseil Départemental	En attente de réponse à la demande de subvention
	Morlaix Communauté	[à compléter]
	Ville de Morlaix (MO)	[à compléter]
	CDC	[à compléter]
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Projet mature pour une livraison en 2019 ; - Retour sur les demandes de subventions sollicitées ; - Ouverture occasionnelle du lieu pour favoriser son appropriation par le public (Panorama, Estival Festival, Salon du livre policier). 	

Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Pourcentage de la surface de plancher réhabilitée ou reconvertie par rapport aux surfaces existantes ; - Nombre de sites ouverts au public et nombre et types d'opérations réalisées sur les formes urbaines ou sur les bâtis patrimoniaux et sur les espaces publics ; - Retours qualitatifs sur le lieu.
--------------------------------	--

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 7	Création d'un troisième lieu de rencontre de lecture	Développement d'un lieu culturel et social en réhabilitant un bâtiment vacant de longue durée en centre-ville	Avril 2018	Juin 2019	1 010 522 €	Ville de Morlaix Morlaix Communauté Département du Finistère Région Bretagne État

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	[Cofinancier]	[Cofinancier]	[Cofinancier]	[Cofinancier]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	[Représentant]	Représentant]	Représentant]	Représentant]

Fiche Action Mature 8

Nom de l'action	CONCRETISATION DES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE – SOUTIEN A LA CREATION D'UN OFFICE DU COMMERCE ET RECRUTEMENT D'UN MANAGER DE CENTRE-VILLE	
Axe de rattachement	2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré	
Date de signature	21 septembre 2018	
Description générale	Le 5 février 2018, le conseil communautaire a adopté à l'unanimité les orientations et priorités de la Politique Locale du Commerce, parmi lesquelles, notamment, l'accompagnement des évolutions du centre-ville de Morlaix (<i>ex : mise en place d'une Boutique starter ou boutique à l'essai, mise en place d'une base unique de données des locaux commerciaux et gestion prévisionnel du bâti commercial en lien avec les propriétaires, recrutement d'un manager de centre-ville, office du commerce, etc</i>).	
Durée prévisionnelle de l'opération	2018-2022	
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la coordination ou la coopération entre les acteurs du centre-ville ; - Installer une structure pérenne permettant de porter des actions de management de qualité et de promotion du centre-ville ; - Impulser de nouvelles actions ; - Insuffler une nouvelle dynamique pour un cœur de ville plus attractif. 	
Collectivité pilote et partenaires financeurs	MORLAIX COMMUNAUTE Ville de Morlaix – Acteurs économiques (Ass. des commerçants, CCI, CMA, OT) – Région Bretagne – État	
Budget global	Fonctionnement de l'office du commerce : 30 000 € HT Recrutement d'un manager de centre-ville : 60 000 € HT Frais de promotion : 30 000 € HT Total : 120 000 € HT	
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT	[à compléter]
	Pays de Morlaix	[à compléter]
	Conseil Régional	[à compléter]
	Morlaix Communauté (MO)	[à compléter]
	Ville de Morlaix	[à compléter]
	CDC	[à compléter]
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Approbation des orientations et priorités en février 2018 ; - Mise en place d'un dispositif de soutien aux commerçants et artisans en juillet 2018 : Pass'commerce artisanat ; - Elaboration du PLUi en cours avec un volet commerce. 	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcement de l'offre commerciale ; - Dynamisme de l'action de l'association des commerçants. 	

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 8	POLITIQUE LOCALE DU COMMERCE – Création d'un office du commerce et recrutement d'un manager de centre-ville	Offrir une nouvelle impulsion à l'offre commerciale de centre-ville	2019	2022	144 000 €	[à compléter]

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	[Cofinancier]	[Cofinancier]	[Cofinancier]	[Cofinancier]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	[Représentant]	Représentant]	Représentant]	Représentant]

Fiche Action Mature 9

Nom de l'action	REHABILITATION D'UNE FRICHE EN « ESPACE JEUNES ENTREPRISES »
Axes de rattachement	2 – Favoriser un développement économique et commercial équilibré 5 – Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	21 septembre 2018
Description générale	<p>Il n'existe plus de pépinière d'entreprises dans le périmètre d'étude du programme ; celle créée à la fin des années 1990 ne répondant plus aux attentes des entreprises a été transformée pour accueillir des activités de biotechnologies (R&D).</p> <p>Conformément aux priorités définies dans le projet de territoire « Trajectoire 2025 », approuvé en février 2016, et notamment la priorité n° 7 « La coopération : vers l'économie de demain », il a été décidé la création d'un bâtiment « totem » à l'échelle communautaire et regroupant pépinière d'entreprises (accompagnement d'entreprises), hôtel d'entreprises (bureaux) et des espaces de co-working.</p> <p>Le projet est imaginé à proximité immédiate de la Gare de Morlaix, dans un site composé de trois bâtiments dont les deux premiers sont respectivement occupés par « Orange » qui y réserve son point de raccordement de la fibre optique et « Viséo ».</p> <p>Le troisième bâtiment, pour lequel l'agglomération se porte acquéreur, est constitué d'une surface plancher de 855 m² environ, divisés en 3 plateaux d'environ 240 m² chacun.</p> <p>La réhabilitation envisagée suppose de revoir l'isolation pour atteindre un bon niveau de performance énergétique. Le bâtiment sera également équipé d'un ascenseur pour faciliter l'accessibilité, notamment des PMR. La capacité de stationnement sera par ailleurs augmentée.</p>
Durée prévisionnelle de l'opération	Septembre 2018 – Mars 2022
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une offre immobilière économique et des services de qualité aux professionnels ; - Accompagner les créateurs d'entreprises, de <i>startups</i> et de porteurs de projets à fort potentiel (innovation, numérique...); - Inscrire le territoire de Morlaix dans la dynamique <i>French Tech Brest +</i> et dans les partenariats mis en place : <ul style="list-style-type: none"> - depuis septembre 2016 avec la CCI de Morlaix Bretagne Occidentale ; - depuis juin 2017 avec le Conseil Régional de Bretagne ; - depuis septembre 2017 avec le Technopole de Brest Iroise ; - Favoriser le parcours résidentiel des entreprises avec un dispositif modulable.
Collectivité pilote et partenaires financeurs	MORLAIX COMMUNAUTE Ville de MORLAIX – CDC – Région Bretagne – État
Budget global	1 600 000 HT

Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	Répartition du financement	Montant
	ETAT (subvention)	[à compléter]
	Morlaix Communauté (MO)	[à compléter]
	Ville de Morlaix (Participation aux travaux de réfection de l'accès routier (rue Poulfanc))	[à compléter]
	CDC (subvention pour l'exploitation au démarrage et prêt à taux 0%)	[à compléter]
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none"> - Signature de l'acte de vente en septembre 2018 ; - Travaux de désamiantage entre novembre et décembre 2018 ; - Travaux d'aménagement extérieur de janvier à juin 2019 ; - Travaux d'aménagement intérieur de septembre 2019 à mars 2020. 	
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabilitation qualitative du site actuellement partiellement en friche ; - Nombre de créateurs d'entreprise et d'entreprises hébergées : 15 ; - Nombre de porteurs de projets accompagnés : 20 sur trois ans ; - Nombre d'emplois créés attendus d'ici 3 ans : 50. 	

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ TTC)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM 9	Création d'un « Espace jeunes entreprises »	Réhabilitation d'une friche située quartier de la gare pour y accueillir un « espace jeunes entreprises »	Sept. 2018	Mars 2020	1 920 000	[à compléter]

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de MORLAIX	MORLAIX COMMUNAUTÉ	[Cofinanceur]	[Cofinanceur]	[Cofinanceur]	[Cofinanceur]
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	[Représentant]	Représentant]	Représentant]	Représentant]

Fiche Action Mature 10

Nom de l'action	RECONVERSION DE LA MANUFACTURE ROYALE DES TABACS : CRÉATION D'UN ESPACE DES SCIENCES & D'UNE PLATE-FORME CULTURELLE INTERDISCIPLINAIRE MUSIQUE, CINEMA & THEATRE (SE/cW)
Axes de rattachement	4 - Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine 5 - Fournir l'accès aux équipements, services publics, à l'offre culturelle et de loisirs
Date de signature	21 septembre 2018
Description générale	<p>Le projet de reconversion de la Manufacture des tabacs a vocation à devenir un pôle culture et scientifique attractif.</p> <p>Ce bâtiment d'intérêt architectural, retenu dans le cadre du loto du patrimoine lancé par le Ministère de la culture, accueillera, d'une part, l'association SEc/W, regroupant depuis 2012, le Théâtre de l'Entresort, l'atelier Catalyse, l'association de musiques actuelles WART et le cinéma d'art et d'essai La Salamandre et, d'autre part, l'antenne morlaisienne de l'Espace des sciences.</p> <p>Pour mémoire, le projet culturel de SEc/W, dont le plan de financement (7 500 000 €) n'est pas encore abouti à ce stade et les certifications ou labellisations non encore obtenues, bénéficiera du temps réservé au diagnostic pour être affiné et devenir une action mature éligible au programme.</p> <p>Ce complexe culturel et scientifique sera, en tout état de cause, le pendant du projet d'envergure de réhabilitation du musée des Jacobins, situé de l'autre côté du centre-ville.</p>
Durée prévisionnelle de l'opération	18 mois
Objectifs	<p><u>SUR LE PLAN ARCHITECTURAL</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser le patrimoine architectural, industriel et immatériel de la Manufacture pour en faire un lieu mixte, ouvert et généreux, proposant des espaces variables dans leurs usages, parfois évolutifs, pour devenir l'un des principaux pôles d'attractivité du territoire ; <p><u>SUR LE PLAN DE L'OFFRE CULTURELLE / SCIENTIFIQUE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser les échanges entre le grand public et le monde scientifique ; - Innover en créant un nouveau lieu de vie mêlant cinéma, théâtre, danse, musique mais aussi scientifique auprès de tous au travers d'expositions et d'actions de médiation scientifique ; - Contribuer pendant le chantier à la ré-approbation du site par la population en considérant le chantier comme un acte culturel, en ouvrant celui-ci au public par une programmation d'événements <i>in situ</i>, des visites, des conférences, des rencontres...
Collectivité pilote et partenaires financeurs	<p>Morlaix Communauté</p> <p>Caisse des dépôts</p>

Budget global	9 195 198 € HT
Modalités de financement pressenti et/ou sollicité <i>(Plan prévisionnel de financement en cours)</i>	- Participation sollicitée de la caisse des dépôts et consignations pour un prêt à taux privilégié pour ce qui concerne le CCSTI.
Indicateurs d'avancement	- Projet mature : études et consultations réalisées - Début du chantier (travaux bâtiment) : septembre 2018 - Ouverture prévue : printemps 2020
Indicateurs de résultat	<p><u>Fréquentation de l'Espace des sciences</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Actions de médiation scientifique (prêts d'expositions, conférences...); - Actions de partenariats avec les acteurs locaux (collectivités, associations, presse...); - Attractivité touristique, culturelle et économique du territoire; - Identification au sein du réseau des acteurs scientifiques et touristiques locaux et nationaux. <p><u>Fréquentation du chantier et de la plate-forme interdisciplinaire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - 7 500 visiteurs/an en 2018 pendant la première de chantier; - 15 000 visiteurs/an en 2019, pendant la 2^{ème} phase de chantier (cité du chantier, ouverture du chantier au public, programmation culturelle <i>in situ</i>, conférences...); - 90 000 visiteurs/an en 2020, première année d'ouverture (inauguration mars 2020); - 110 000 visiteurs/an en 2021, première année complète d'exploitation de l'équipement; - 130 000 visiteurs/an en 2022.

➔ **CONTENU DE L'ACTION**

Opérations		Description brève	Calendrier		Budget	
Référence	Nom		Début	Fin	Coûts (€ HT)	Financement pressenti et/ou sollicité
AM10	Reconversion de la Manufacture royale des tabacs	Création d'un pôle d'attractivité scientifique	Septembre 2018	Printemps 2020	9 195 198 €	CDC

➔ **SIGNATURES (UNIQUEMENT LA COMMUNE ET/OU PORTEUR DE L'ACTION ET LES CO-FINANCEURS DE L'ACTION)**

Ville de Morlaix	MORLAIX COMMUNAUTÉ	(Cofinancier)	(Cofinancier)	(Cofinancier)	(Cofinancier)
(Signature)	(Signature)	(Signature)	(Signature)	(Signature)	(Signature)
Agnès LE BRUN, Maire	Thierry PIRIOU, Président	(Représentant)	(Représentant)	(Représentant)	(Représentant)